

LA MÉTÉO

(382e jour de l'année)
 Nuageux: -2 à 10 C
 Lever du soleil: 7h21
 Couché du soleil: 17h41
 Demain: nuageux.
 Détail: page B-6

INDEX

Arts: page D-6
 Carrières et professions: page B-7
 Décès: page C-8
 De tout et de tous: page B-8
 Économie: page C-1
 Petites annonces: page C-4
 Sports: page D-1
 Vivre: page B-4

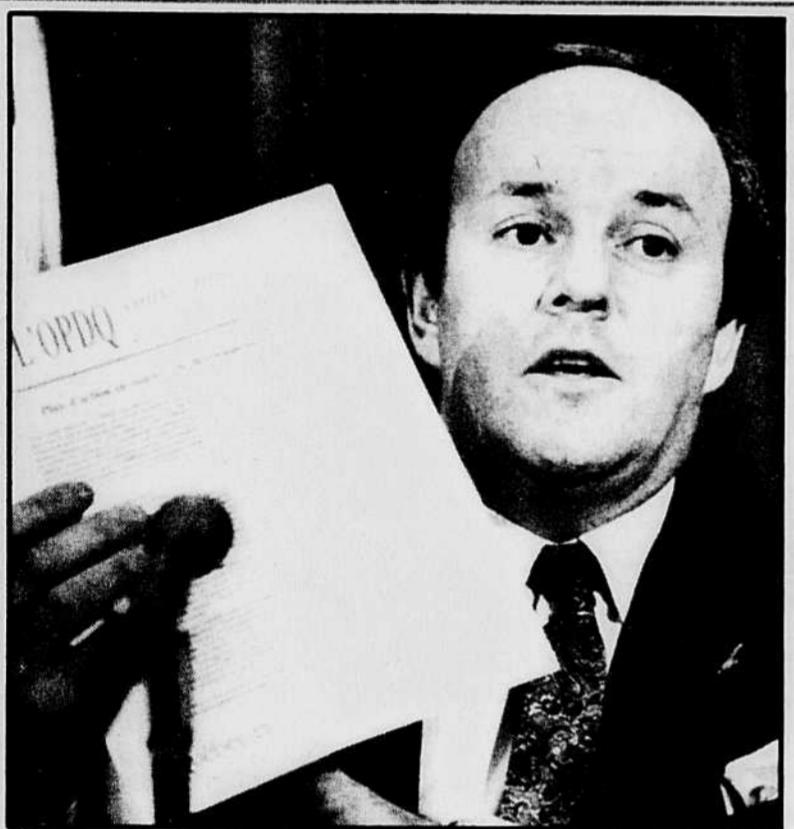
la tribune

Les concurrents emboîtent le pas à Petro-Canada A3

Eaux usées: Kruger essaie un nouveau traitement A2

Les Nordiques subissent une 5e défaite d'affilée D1

Le PLC domine: 28 milliards \$ en promesses



Le nouveau programme PRECEP (Programme régional de création d'emplois permanents) comprendra des innovations, a indiqué le ministre Marc-Yvan Côté.

Développement régional

Québec va implanter un programme innovateur d'emplois permanents

par Norman DELISLE

■ **QUÉBEC (PC)** — Le gouvernement québécois abolira en 1989 le programme de création d'emplois communautaires (PECEC) pour le remplacer par un nouveau programme se spécialisant dans la création d'emplois plus permanents, a annoncé hier le ministre du Développement régional Marc-Yvan Côté.

Le nouveau programme PRECEP (Programme régional de création d'emplois permanents) comprendra des innovations, a indiqué le ministre. Il sera appliqué surtout à la création de nouvelles entreprises par le biais de prêts participatifs pouvant aller jusqu'à 300,000 \$.

Le remboursement du prêt par l'entreprise ne retournera pas dans les coffres du gouvernement mais sera réinvesti dans un fonds régional de développement.

Pour aider la création d'entreprises, des sommes allant jusqu'à 15,000 \$ pourront être débouquées pour des études de rentabilité.

Il y aura aménagement à Montréal d'une Maison des régions, où les différentes régions du Québec pourront se faire valoir aux yeux des investisseurs.

Géré par l'OPDQ

Le nouveau programme sera géré par l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ). Il jouira au départ du budget de l'ex-programme PECEC (22 millions \$ par année), de celui du Fonds de développement régional (36 millions \$) et d'une partie des montants inclus dans la récente entente de développement régional signée par Québec et Ottawa au début de 1988. Cette entente est de 800 millions \$ d'ici 1993.

Chacun des projets sera soumis au Comité interministériel de l'aménagement et du développement régional pour être autorisé. Ce comité est présidé par le ministre Côté.

Ce dernier a indiqué que les projets moussant l'entrepreneuriat régional, faisant démarquer des nouvelles entreprises ou axés sur l'innovation technologique seraient particulièrement considérés.

Une des modalités retenues par le gouvernement sera la signature d'ententes régionales à la suite des conférences socio-économiques qui se sont tenues dans les différentes régions.

Modulation

M. Côté a également fait sa-

voir que certaines régions, où la situation économique est plus mauvaise, seraient désignées comme "régions en difficulté".

On cherchera à intensifier certains programmes dans ces régions, comme des travaux routiers ou forestiers ou l'embauche de commissaires industriels ruraux.

Ces régions sont clairement identifiées: il s'agit des 20 municipalités régionales de comté (MRC) les plus démunies, dont la moitié situées en Gaspésie-Bas-du-Floueu, et de 18 villes mono-industrielles.

Par ailleurs, l'aide financière du gouvernement par le biais de prêts participatifs variera en importance d'une région à l'autre.

Dans un centre urbain comme Montréal, cette aide pourra être limitée à 15 pour cent de la valeur de l'investissement tandis qu'elle pourra atteindre 35 pour cent dans des régions périphériques.

M. Côté a admis que ce programme n'est pas conçu pour aider Montréal mais, a-t-il dit, "c'est l'équivalent pour les régions du 1,4 milliard \$ investi dans le plan de transport de la région de Montréal".

Enfin, M. Côté a promis pour le début de 1989 une étape par laquelle la fonction publique sera engagée dans le développement régional. Il n'a pas indiqué comment, se contentant de dire que le transfert de fonctionnaires vers Gaspésie dans le programme de décentralisation des péches "n'avait pas été un succès".

Bonne direction

Pour Michel Décaray, directeur général de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, le plan Côté "constitue un pas dans la bonne direction". M. Décaray a souligné hier que le ministre a reconnu que la création d'emplois se faisait par la PME.

Mais, a-t-il ajouté, on devra augmenter l'aide à la capitalisation des entreprises, afin de faire face au véritable problème qui heurte la PME.

■ **OTTAWA (PC)** — Le chef libéral John Turner traîne peut-être de l'arrière dans les sondages, mais c'est lui qui mène, sans conteste, la course aux plus grosses promesses électorales. A lui seul, il s'est déjà engagé à dépenser à peu près autant que ses deux rivaux mis ensemble.

A plus de trois semaines du jour J, M. Turner a jusqu'à présent projeté de dépenser plus de 28 milliards \$ d'argent nouveau sur une période de quatre ans, un revirement notable si l'on se rappelle sa désastreuse campagne de 1984, où il se contentait de vouloir réduire le déficit de 15 milliards \$.

Le leader du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, a courtoisement l'électorat au moyen d'engagements qui totalisent jusqu'à présent 14,59 milliards \$ sur quatre ans. L'argent proviendrait, pour plus du tiers de cette somme, d'économies internes et d'augmentations des impôts des compagnies et de certains contribuables à revenus élevés et moyens.

Quant au premier ministre Brian Mulroney, ses engagements financiers depuis le début officiel de la campagne ne dépassent pas les 200 millions \$. Mais les quelques mois précédant le déclenchement des élections, le 1er octobre, avaient été farcis d'annonces de projets par les conservateurs, d'une valeur de plusieurs milliards de dollars.

Pas de liste

Au Parti conservateur, la plus grande discrétion règne et on préfère attendre à plus tard, pendant la campagne, pour remettre une liste exhaustive des engagements électorales.

Mais un analyste situe le coût total des efforts des conservateurs pour conquérir les électeurs à quelque 12 milliards \$, en quatre ans.

C'est à une "incroyable orgie de dépenses pré-électorales" que s'est livré le Parti conservateur, estime la maison de placement Burns Fry Ltd., de Toronto.

Chez les néo-démocrates, on évalue le total des annonces pré-électorales des conservateurs à

23 milliards \$, tout en admettant qu'il y a là-dedans des dépenses gouvernementales de routine qui vont, dans certains cas, s'étendre à la prochaine décennie.

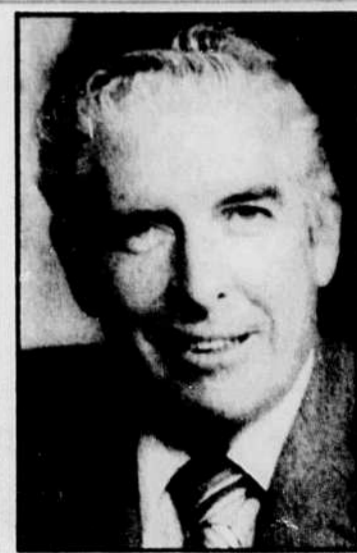
Les libéraux, eux, évaluent les dépenses du PC à 14 milliards \$, là encore, pour une période qui débordera la présente décennie.

L'engagement le plus coûteux concerne le financement de projets de développement de l'industrie du pétrole: environ 4 milliards \$ comptant et des garanties de prêts pour des initiatives à Terre-Neuve, en Alberta et en Saskatchewan.

Du côté des programmes sociaux, les conservateurs promettent d'ouvrir 200,000 nouvelles places en garderies en sept ans, au coût de 4 milliards \$, ou environ 2,3 milliards \$ en quatre ans.

Sous-marins

De tous les engagements conservateurs, c'est sans doute l'achat de 10 ou 12 sous-marins à énergie nucléaire, au coût de 8 à 10 milliards \$, répartis sur 27 ans, qui est le plus controversé.



Le président Thomas Bell

Son président blâme Ottawa Mises à pied à l'horizon chez Domtex

■ **MONTREAL (PC)** — Dominion Textile poursuit actuellement des études exhaustives de toutes ses activités du secteur des produits pour consommateurs et des tissus vestimentaires, mais prévoit déjà que des pertes d'emplois y deviendront inévitables.

En conférence de presse, hier, quelques heures avant la tenue de l'assemblée annuelle des actionnaires, le président Thomas R. Bell a précisé qu'"il y aura un prix à payer" en raison du refus du gouvernement canadien d'exempter l'industrie canadienne du textile pour lui permettre de s'ajuster à la libéralisation des échanges.

"A l'heure actuelle, nous ne savons pas quel sera ce prix. Nous avons entrepris des études exhaustives et nous ne sommes arrivés à aucune conclusion pour le moment", a-t-il dit.

"Nous sommes conscients de l'impact que de telles actions auront sur les travailleurs qui nous ont été fidèles, mais il y aura rationalisation", a-t-il ajouté.

Le libre-échange ne serait pas le seul élément déstabilisateur pour le marché canadien du textile.

Programmes

M. Bell pointe également du doigt des politiques récentes adoptées par le gouvernement canadien en ce qui touche les importations de pays à bas salaires qui "nous contraignent à prendre des décisions de grande portée presque immédiatement".

"Nous devons compter sur des usines modernes et sur des systèmes nord-américains de production et de distribution pleinement intégrés."

Le président de Dominion Textile indique qu'il faudra choisir les usines qui se révéleront gagnantes.

Il impute au gouvernement la responsabilité des hésitations de Dominion Textile à investir au Canada à l'introduction de programmes complexes de remise de douanes, à la suppression rétroactive des douanes sur certains tissus et à la majoration des quotas sur les draps du Brésil.

"La fabrication de vêtements au Canada n'est plus un secteur d'intérêt pour la société Dominion Textile", peut-on lire dans le rapport

Acquisitions

A défaut d'investir au Canada, Dominion Textile a fait quatre acquisitions au coût total de 400 millions \$ américains, au cours de la dernière année financière dans le but de diversifier ses produits et ses marchés.

Dominion Textile a acquis l'usine de fabrication de denim Erwin Mills, en Caroline du Nord, puis celle de Wayne-Tex spécialisée dans l'emballage agricole et les non-tissés entrant dans la fabrication de matériaux de filtration et les vêtements jetables utilisés dans les domaines industriel et médical.

En Europe, l'entreprise des tissus pour vêtements de travail Klopman a été acquise. Cette usine a mis au point des mélanges de polyester-coton reconnus pour leur durabilité.

Dominion Textile a augmenté à 51 pour cent sa participation dans Nordlys, en France.

Durant l'exercice 1988 de Dominion Textile, les bénéfices se sont établis à 43,1 millions \$, marquant ainsi une hausse de 34 pour cent sur l'année antérieure.



Le chef libéral John Turner faisait campagne en Nouvelle-Écosse, hier. A l'université St. Mary, à Halifax, un jeune militant portant un drapeau canadien a tenu à lui serrer la main.

Turner a gagné les deux débats haut la main, selon 3 sondages

■ **TORONTO (d'après PC)** — Trois nouveaux sondages suggèrent que le chef libéral John Turner a gagné haut la main les débats télévisés de lundi et mardi diffusés à l'échelle du pays.

Un sondage Environics publié aujourd'hui affirme que les résultats attribuant la victoire à M. Turner sont tellement probants que grâce à celle-ci, le chef libéral recueille maintenant des votes supplémentaires.

De fait, 46 pour cent des personnes interrogées qui ont regardé, lu ou entendu des reportages dans les médias sur les deux débats estiment que M. Turner a fait la meilleure figure. Par contre, 19 pour cent pensent que le vainqueur est le chef conservateur Brian Mulroney et 10 pour cent croient que le chef du NPD Ed Broadbent a réalisé la meilleure performance.

Neuf pour cent affirment qu'aucun des trois chefs ne fut meilleur que ses adversaires et 16 pour cent ne pouvaient dire qui avait gagné.

De plus, 14 pour cent des répon-

dants qui avaient l'intention de voter pour M. Mulroney et qui ont regardé le débat affirment qu'ils voteront plutôt libéral. De même, 16 pour cent des personnes interrogées qui disaient voter pour le NPD estimaient après le débat qu'elles voteraient libéral.

Les résultats de ce sondage sont semblables à ceux de deux autres sondages rendus publics cette semaine et qui donnaient eux aussi John Turner gagnant.

Sondage CTV

Enfin, un sondage réalisé pour le compte du réseau de télévision CTV par Insight Canada Research affirmait mercredi que 59 pour cent des électeurs estimaient que John Turner était le grand gagnant, tandis que 16 pour cent penchaient en faveur de M. Mulroney et 11 pour cent pour Broadbent.

Le sondage effectué pour CTV par Insight Canada Research suggère également que, parmi les indécis, 66 pour cent ont pensé que Turner avait remporté le débat, 10 pour cent ont opté pour Broadbent et 7 pour cent ont choisi Mulroney.

Le NPD imposerait un impôt minimum aux entreprises rentables B1

Mulroney évite une manifestation de femmes à la dernière minute B1

Les libéraux tentent de présenter l'image d'une famille unie B7

• Autres textes électoraux en page A3

Traitement des eaux usées chez Kruger: un nouveau procédé

par Michel MORIN
BROMPTONVILLE — Un nouveau procédé dans le traitement des eaux usées sera mis à l'essai au cours des prochains 18 mois à la papeterie Kruger de Bromptonville.

La nouvelle technologie, développée à l'origine par une compagnie française, conjuguera simultanément un traitement biologique et une filtration physique permettant d'atteindre, du moins l'espère-t-on, une meilleure qualité d'épuration que celle actuellement obtenue en ce moment à l'usine de Bromptonville.

Ce projet de recherche, unique au Canada, a été confié au groupe Teknika et il se réalisera en collaboration avec les compagnies Kruger et John Meunier Inc., de même qu'avec la Société québécoise d'assainissement des eaux.

De son côté, le gouvernement fédéral apporte aussi son con-

cours au projet en versant une somme de près de 262,000 \$, soit plus de la moitié de l'investissement total de 485,000 \$. C'est le député conservateur de Sherbrooke, Jean Charest, qui en a fait l'annonce, hier en conférence de presse.

Ingénieure pour le compte du groupe Teknika, Mme Alexandra Kantardjieff a expliqué que ce procédé, s'il prouve sa réelle valeur, offrira à la compagnie Kruger de réduire sensiblement ses rejets d'eaux usées à des coûts beaucoup moindres.

Qui plus est, une fois son efficacité démontrée, la nouvelle technologie pourrait être utilisée dans plusieurs autres papeteries québécoises et canadiennes qui emploient aussi le procédé de fabrication thermo-mécanique, comme c'est le cas à Bromptonville.

"Dans des bassins, nous utilisons un matériel filtrant, un peu

plus gros que la sable, auquel s'accrochent les substances bactériennes. Ensuite, de l'air est insufflé à contre-courant aux bacs pour leur permettre de faire leur travail d'épuration, d'expliquer Mme Kantardjieff. Cette méthode, qui a fait ses preuves en France, est beaucoup moins coûteuse et elle est toute indiquée pour les usines qui manquent d'espace, comme Kruger."

Le ministre Charest a de plus précisé que l'expérimentation faite à la Kruger sera gérée par le "Centre St-Laurent", centre récemment mis sur pied au Québec et dont les objectifs premiers sont l'assainissement du fleuve St-Laurent et le développement de nouvelles technologies environnementales.

"Il s'agit en fait d'une collaboration à un projet d'avant-garde afin d'encourager la nouvelle industrie de l'environnement", a fait savoir le député de Sherbrooke.

Normes respectées

L'usine Kruger de Bromptonville, qui injectera 50,000 \$ dans ce projet, respecte actuellement les normes gouvernementales en ce qui a trait aux matières en suspension et aux émissions biologiques en oxygène, a expliqué son directeur, André Pednauld.

En dépit de cela, la papetière n'a pas hésité à s'impliquer dans le nouveau procédé "parce que nous tenons à réduire davantage nos rejets d'eaux usées."

Par ailleurs, l'inauguration de la première installation du genre au Canada, conçue par le groupe Teknika et traitant les effluents (non pas industriels) de la municipalité d'Orford et du Centre de ski du Mont-Orford, aura lieu le 3 novembre. Les performances déjà observées à cet endroit dépassent même les attentes initiales des ingénieurs.

En plus d'un permis retiré pour trois ans 18 mois de prison à un conducteur ivre qui a blessé deux personnes

par Pierre SAINT-JACQUES
SHERBROOKE — Accusé d'ivresse au volant et d'avoir causé des lésions corporelles à deux femmes alors qu'il conduisait sa voiture avec des facultés affaiblies, Ronaldo L'Espérance, âgé de 27 ans, de Sherbrooke a écopé d'une peine de 18 mois de prison assortie d'une interdiction de conduire tout véhicule automobile au Canada pour les trois prochaines années.

C'est la sentence qu'a rendue hier matin le juge Michel Côté de la Cour du Québec après avoir pris en considération les suggestions communes de la procureure Danielle Côté et du défenseur Jean Leblanc. L'Espérance ne pouvait s'attendre à recevoir de cadeau de la Cour puisqu'en l'espace de quatre ans, entre 1980 et 1984, il avait été condamné pour quatre ivresses au volant et deux délits

de fuite reliés à ces états d'ivresse.

Il avait jusqu'à maintenant payé 800 \$ en amendes et passé 14 jours en prison.

Mais ce n'était pas assez comme en témoigne l'accident survenu à deux jours de la Noël 1987.

Le conducteur téméraire devait faucher deux femmes, âgées dans la quarantaine, qui avaient tenté la traversée de la rue King Ouest, à la hauteur du motel Le Baron-Le Roussillon, à Sherbrooke, le 23 décembre 1987.

Les deux victimes avaient été hospitalisées pour des périodes de six et de cinq semaines, faisant des Fêtes 1987 un souvenir tragique et inoubliable.

Une des femmes encore traumatisée par l'événement n'a pas pu se rendre en Cour pour témoigner.

Les blessées ont subi des fractures aux jambes et même une fracture du bassin dans un cas.

Pour les écoles Assomption et Pie-X

Parc-école de 100,000 \$ projeté

par Michel RONDEAU
SHERBROOKE — "La seule activité, présentement, c'est de jouer au ballon", déplorait hier le jeune Francesco Rinaldi.

Les écoles Assomption et Pie-X, dans l'est de Sherbrooke, préparent actuellement la construction d'un parc-école d'une valeur approximative de 100,000 \$, selon les informations du directeur Roger Collette.

"La réalisation de ce parc-école pour lequel nous travaillons depuis trois ans, a expliqué M. Rinaldi, apportera toute une gamme d'activités extérieures pour les élèves et pour les résidents du quartier. Dans ce parc, les jeunes pourront grimper, sauter, se balancer et participer à d'autres jeux encore."

Selon M. Rinaldi, les élèves des deux écoles ont participé à la campagne de financement par une vente de sacs à poubelle et de stylos.

Mme Gisèle Bricault, présidente du comité d'école Pie-X, estime que le parc-école favorisera le développement physique et moteur des jeunes. Les parents, dit-elle, espèrent voir le projet se réaliser dès le printemps prochain.

M. Louis-Paul Paradis, responsable du projet, a indiqué que le projet visait initialement à doter les deux écoles d'appareils moteurs permettant aux enfants d'occuper sagement leurs moments de loisirs sur temps de classe. "Cependant après une étude plus approfondie des besoins du milieu, nous avons pu constater la faiblesse des aménagements récréatifs de ce secteur de la ville de Sherbrooke. C'est suite à cette constatation que notre projet a débordé de son cadre initial."

Clubs sociaux de Sherbrooke et de Fleurimont, édiles des deux municipalités, gouvernements et divers organismes ont été sollicités pour soutenir les efforts déjà entrepris par les élèves et les parents du secteur.

Le comité du parc-école invite d'ailleurs toute la population à une partie d'Halloween organisée le samedi 29 octobre, au centre communautaire de Fleurimont, où il y aura fête en costumes et animation pendant toute la soirée. Il s'agit d'une activité pour le financement du projet.



Louis-Paul Paradis, responsable du projet de parc-école Assomption-Pie-X, en compagnie de Francesco Rinaldi, élève de Pie-X, et Etienne Chankne, élève d'Assomption. A l'aide de dessins, les deux élèves expliquent à M. Paradis la perception du parc-école par les élèves des deux écoles.

Le Conseil général du Parti libéral prêt à voter la hausse des frais de scolarité

SHERBROOKE — Le Conseil général du Parti libéral du Québec s'apprête à voter le dégel des frais de scolarité.

Telle est l'information que les représentants des étudiants d'universités québécoises disent tenir du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la science, M. Claude Ryan, qu'ils rencontrèrent, mercredi soir, à Québec.

Selon le délégué à l'information de ces représentants d'étudiants, M. Paul Langlais, la rencontre qui devrait d'abord permettre aux étudiants de s'informer auprès du ministre des grands dossiers les concernant et, qui sait, tâter le terrain pour des rencontres régulières, aurait vu le ministre Ryan déclarer qu'une

telle proposition de dégel sera présentée lors du conseil général du PLQ, samedi.

Et il ne fait pas de doute que cette proposition sera acceptée. Comme l'indique M. Langlais, cette proposition est soumise par la délégation du comté d'Argenteuil, la circonscription électorale du ministre qui appuie la proposition sans réserve.

Selon M. Langlais, le ministre aurait également expliqué que le rapport Parent qui a révolutionné le système de l'éducation au Québec, au milieu des années 60, n'est plus adéquat. Qu'il est utopique, aussi, de rendre accessible l'éducation à tout le monde.

Autre primeur

Une autre primeur attendait les étudiants. Le ministre Ryan aurait un nouvel échéancier pour sa réforme du régime de l'aide financière aux étudiants.

Mardi soir, il aurait fait part de son désir de déposer sa réforme au début de 1989. A venir jusqu'au 31 décembre, la réforme était attendue pour la fin de 1988, après avoir été promise pour le printemps 88.

C'est dans l'espoir d'amener le ministre à devancer cet échéancier de fin 1988 que des associations d'étudiants de cégeps du Québec ont débrayé trois jours cette semaine.

Et, comme le précise M. Langlais, c'est à la lueur du nouvel échéancier pour le régime de prêts et bourses, le tout assorti d'un dégel des frais de scolarité, que l'ANEEQ doit se pencher sur la possibilité d'une recommandation de grève générale illimitée.

Frais doublés

Par ailleurs, le ministre Ryan ferait coïncider la sortie de sa réforme de l'aide financière à celle du financement des universités. Ce qui expliquerait le nouveau report de date.

Selon M. Langlais, si le dégel des frais de scolarité — on retiendrait la proposition du Conseil des universités de doubler les frais de scolarité — se faisait rapidement, la réforme de l'aide financière et celle du financement des universités n'entreraient en vigueur qu'en 90-91.

Les représentants des étudiants des universités McGill, Bishop, Laval, de Montréal, de Sherbrooke, du Québec à Chicoutimi, du Québec à Trois-Rivières et du Québec à Montréal assistaient à cette rencontre avec le ministre Ryan. En tout, seize étudiants. Seuls manquaient à l'appel des représentants de Concor dia et des universités du Québec à Rouyn et à Rimouski.

Sherbrooke jumelée à Albany dans la lutte contre les pluies acides?

SHERBROOKE (SB) — Un protocole pourrait être signé avant la fin de l'année, ou au début de 1989, entre la Ville de Sherbrooke et une ville de l'État de New York en vue du jumelage de ces deux municipalités dans le cadre d'un projet de sensibilisation sur les pluies acides mis de l'avant par l'AQLPA.

Ce projet, baptisé Arc-en-ciel par l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides, qui l'a initié, a déjà conduit à la signature d'un protocole d'accord entre les villes de St-Lambert au Québec et de Burlington au Vermont.

L'objectif de l'AQLPA est de jumeler des villes de certaines régions québécoises à des villes américaines où les pluies acides causent également des dommages importants, quand ce n'est pas des villes où les industries sont responsables de ce fléau.

Au Québec, les régions de l'Estrie, de la Beauce, des Bois-Francs, de Montréal et de Québec seront touchées par le programme de l'AQLPA. Le jumelage de Sherbrooke sera certainement effectué avec la ville d'Albany dans l'État de New York, soutient Normand Bergeron, un porte-parole de l'AQLPA.

Après la signature du protocole d'accord, les municipalités devraient en arriver à l'adoption d'une charte sur les pluies acides. Aux yeux des responsables de l'association, le projet possède l'avantage de porter le débat sur une base locale et régionale, tout en impliquant les gouvernements municipaux.

Le gouvernement canadien, par l'entremise du ministre Jean Charest dans le comté de Sherbrooke, a annoncé l'octroi d'une subvention de 50,000 \$ pour le projet Arc-en-ciel. Cette somme permettra de mettre sur pied des comités dans différentes régions, eux qui auront pour but de concrétiser les projets de jumelage.

"Le projet permettra à des Québécois touchés par les pluies acides de discuter avec des habitants des régions des États-Unis qui sont les principales sources du problème au Canada, a émis le député Charest dans un communiqué transmis à la presse. Environ 90 pour cent des pluies acides au Canada proviennent de sources américaines situées à moins de 500 kilomètres de la frontière", a-t-il rappelé.

L'aide de 50,000 \$ est puisée dans un budget de 1,5 million \$ consacré par le ministère de l'Environnement du Canada à une campagne de communication sur les pluies acides.

Rémillard admet l'urgence d'intervenir à propos des tribunaux administratifs

par Gilles FISETTE
SHERBROOKE — La Conférence des membres des tribunaux administratifs du Québec n'a plus à s'inquiéter. Le ministre québécois de la Justice, M. Gil Rémillard, a deux livres de chevet dont le rapport Ouellette.

Il est non seulement conscient de la nécessité d'une loi cadre sur les tribunaux administratifs et, même, sur tous les organismes et personnes dotés de pouvoirs quasi judiciaires, mais il connaît l'urgence d'une intervention.

Ce sont en effet des propos très rassurants qu'a tenus, hier midi, à Sherbrooke, le ministre Rémillard, conférencier invité au 4e congrès annuel de la Conférence des membres des tribunaux administratifs du Québec.

La conférence, il y a une semaine à peine, a fait part de ses inquiétudes de voir le ministre enregistrer un recul face à une réforme jugée urgente en juillet 1987 par le rapport Ouellette.

Hier, M. Rémillard a démenti cette impression. Il a louangé le rapport et déclaré son accord à la conclusion générale plaidant en faveur d'une loi cadre dans le domaine des tribunaux administratifs.

Il a même souligné qu'il fallait légiférer, non seulement complètement, mais aussi de la manière la plus urgente possible.

Toutefois, le ministre a peut-être jeté une douche froide sur son auditoire lorsqu'il a précisé que le rapport laisse des points d'interrogation et que la réflexion n'est pas terminée à son ministère. La réflexion porte surtout sur la définition des tribunaux administratifs.

"Mais nous sommes très avancés", a-t-il spécifié.

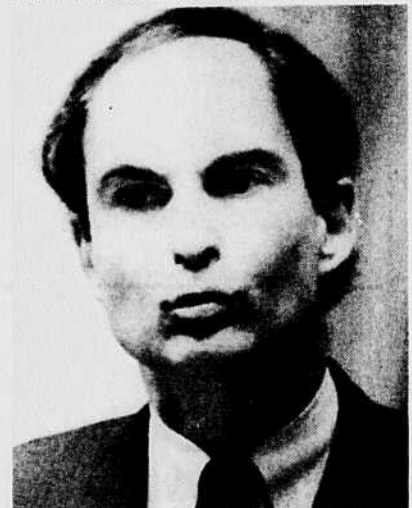
Invité par son auditoire à livrer un calendrier plus explicite, le ministre est demeuré vague.

"Je ne suis pas le premier ministre. Je ne suis pas capable de vous dire si je serai encore ministre ou si des élections seront déclenchées avant. Mais dans mon cabinet, il y a deux dossiers prioritaires. Celui-ci et celui des cours municipales... Je ne veux

pas dire que la loi cadre sera déposée dans trois semaines ou dans deux mois... Mais ça va bien. J'aurai à consulter vos gens incessamment. Je considère que le dossier évolue très bien", a-t-il déclaré.

La présidente sortante de la conférence, Mme Thérèse Giroux, interrogée à la sortie de la conférence, n'a pas caché sa satisfaction.

"Le ministre nous a démontré qu'il a étudié sérieusement le dossier, qu'il y porte un grand intérêt et qu'il y aura une législation", a-t-elle commenté.



Le ministre Gil Rémillard

Pour les tribunaux administratifs, des organismes tels que la Commission de police, la Commission des transports, la Régie des permis d'alcool ou le Tribunal du travail, plusieurs problèmes entachent leur travail et nécessitent une législation. On parle surtout de mécanismes précis pour la nomination des membres, le renouvellement de leur mandat, leur salaire.

Par ailleurs, réunis en assemblée générale annuelle, en après-midi, les membres ont élu un nouveau conseil d'administration.

Et surtout, ils se sont dotés d'un code de déontologie de nature à assurer au public une plus grande accessibilité des services et une plus grande rapidité des décisions.

loto-québec

Tirage du 88-10-26

Résultats

GAGNANTS	LOIS
6/6	1 10 000 000 00
5/6 + 8	165 069 90
5/6	316 2 918 60
4/6	23 870 81 30
3/6	171 326 10 00

13-16-17-19-35-45

No complémentaire 3

VENIS TOTALS 27 802 791 00
 PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF) 10 000 000 00 \$
 prochain tirage: 88-10-29

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

King wellington

REDIGE EN COLLABORATION

Priscille Gagnon et Pierre Custeau maintiennent un troisième enfant... un autre gars!

Pierre Allard et Diane Castonguay doivent éprouver une certaine nostalgie du Memphré. Même si le mercure est descendu à quelques lignes du point de congélation, ils ont préféré coucher à bord de leur bateau.

Quant les citoyens visiteront, en fin de semaine, son bureau du Domaine Howard, dans le cadre d'une opération portes ouvertes, Patrick Théroux pourra dormir en paix: le ménage qu'il a effectué dans son lieu de travail y est impeccable... Tout comme il a sûrement l'art de le faire à la maison.

Jean-Guy Tremblay des Elans a encore les moustaches toutes retroussées de n'avoir pas réussi à faire fléchir Pierre Arcand lors d'un match de bras de fer. Il faut préciser que Pierre n'a tout juste que 81 ans. Jean-Guy est encore au biberon.

Robert "bol" Lauzon serait maintenant le Davy Crockett de la SQ. On raconte qu'à la chasse à l'original, il chatouille les originaux pour les faire coucher sur le dos, les pattes en

l'air et que ça attire les ours. Il faut lui demander des précisions.

Claude Jean n'entend plus à rire depuis que la pluie automnale est arrivée. Il a décidé de ne plus laver sa "rutillante" voiture...

Denis Beaulieu parle beaucoup moins de ses Nordiques depuis une semaine. Serait-ce qu'il aurait déjà lancé la serviette pour la présente saison?

Michel Laporte a trouvé un truc pour connaître ses véritables amis. Il en est venu à la conclusion que seuls ceux qui apprécient sa cuisine font partie de cette espèce rare...

Bingo

700-2566

La tribune

UN SEUL MARATHON — CARTE VERTE

GAGNANTE DE 950\$

Mme Thérèse Paradis,
 645, Chemin St-François, Bromptonville.

Étant la seule gagnante du marathon, Mme Paradis a gagné automatiquement le montant total soit 950\$.

Les gagnants doivent appeler à
564-5470

Boulangerie

Georges inc.

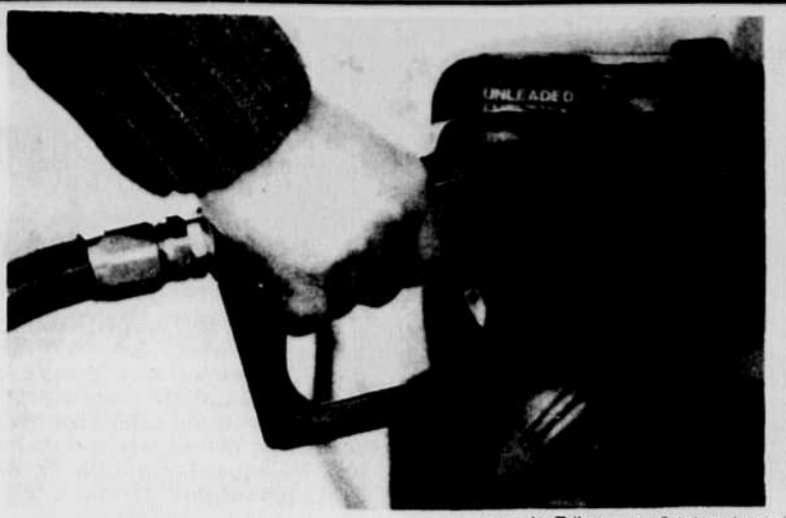
"LE MEILLEUR PAIN QUI SOIT"

222, RUE ST-MICHEL
 SHERBROOKE

39740

La Quotidienne

195-6538



Ce n'est qu'en début de soirée, hier, que les sociétés pétrolières ont emboîté le pas à Petro-Canada et réduit le prix de leur essence.

Prix de l'essence réduit: la concurrence a tardé à imiter Petro-Canada

SHERBROOKE (GF) — La situation à Sherbrooke est la même qu'ailleurs au Québec. Les détaillants d'essence réunis sous la bannière Petro-Canada ont réduit le prix de leur essence, un mouvement que les concurrents ont tardé à imiter, hier.

Ce n'est que tard en après-midi, voire en début de soirée seulement que les grandes sociétés pétrolières, Esso, Shell, Texaco et Ultramar, ont finalement décidé d'emboîter le pas et transmettre rapidement la consigne à leurs détaillants.

Sergaz, la pétrolière entièrement québécoise, a également fait part de sa décision de joindre le mouvement de réduction des prix enclenchée par Petro-Canada.

La baisse des prix, explique un gérant d'une station Petro-Canada de la rue Galt ouest, à Sherbrooke, se justifie par les changements majeurs survenus chez cette pétrolière, le 22 octobre. Ce jour-là, une nouvelle gamme de produits a été introduite dont la série Maximum. Désormais, on retrouvera que de l'essence sans plomb. L'ordinaire, la super et la maximum.

En vertu de la nouvelle liste des prix, l'essence sans plomb ordinaire se détaille à 0,499 \$ le litre; l'essence sans plomb super, 0,519 \$; et l'essence sans plomb maximum, 0,564 \$.

Mais ces prix ne semblent pas uniformes dans toutes les stations-service de Petro-Canada. Sur la rue King ouest, l'une d'elles propose ces produits aux

prix suivants: 0,498 \$, 0,518 \$ et 0,553 \$.

Partout ailleurs, l'initiative de la pétrolière a mis du temps à trouver écho. Fait à noter, quelques détaillants apprenaient cette nouvelle, vingt-quatre heures plus tard, de la bouche même du journaliste de La TRIBUNE.

Baisse moins forte

Esso et Ultramar ont suivi le mouvement en décrétant une baisse d'environ un demi-cent du prix du litre d'essence. De son côté, Texaco y va d'une même baisse pour l'essence régulière sans plomb et d'une baisse moins grande en ce qui concerne la super sans plomb. Là, la baisse est d'un cinquième de cent. Shell annonce des baisses qui varieront selon les régions. Enfin, Sergaz y va d'une réduction de 0,02 \$ le litre de son essence sans plomb.

Un indépendant, le Gaz Bar Giguère, entend demeurer l'endroit où l'essence se détaille le moins cher à Sherbrooke. Aussi, le propriétaire a fait un tour de ville, hier matin. Et, au moment où il a été interrogé, il s'appretait à baisser le prix de ses produits.

"Je n'ai pas le choix", a-t-il dit. Mais encore une fois, peu d'automobilistes modifient leur habitude de consommation ou leur fidélité à un détaillant à la suite de baisses créant des écarts de prix quand même notables. Hier encore, les détaillants interrogés ne notaient pas de changement dans l'achalandage.

Demers en colère: "Je fais confiance aux gens de l'Est"

□ Le conseiller nie avoir alerté les policiers pour surveiller le chantier de la caserne

par François GOUGEON
SHERBROOKE — Tout en se défendant bien d'avoir alerté les policiers pour surveiller étroitement la construction de la caserne de pompiers du parc Chalifoux, le conseiller Alfred Demers a vigoureusement soutenu hier qu'il n'entretient aucun doute sur les intentions de ses concitoyens.

"C'est vrai que j'ai dit qu'il y avait une possibilité que les bornes (de repère pour le creusage des fondations) aient pu être déplacées par des gens. Mais j'ai parlé d'erreur. Jamais il ne m'est passé dans l'esprit que cela pouvait avoir été fait sciemment, dans un esprit de vengeance de la part d'opposants", a clamé avec force le conseiller de l'Est, qui représente le territoire de la future caserne de pompiers dont les travaux, en début de semaine, ont été entrepris au mauvais endroit.

Cependant, l'empiètement erroné d'une trentaine de pieds dans le parc a été vite corrigé.

Visiblement irrité des propos qui ont pu être tenus à son endroit sous le couvert de l'anonymat, Alfred Demers n'hésite pas à parler de malhonnêteté. "Je ne suis pas content du tout des insinuations qui ont été faites en ce qui me concerne... Jamais, au grand jamais, j'ai pu penser que les gens puissent commettre des actes de vandalisme. C'est complètement hors de ma

pensée. Tout de même, les gens de l'Est, comme partout ailleurs en ville, savent vivre. Je fais totalement confiance au comportement des citoyens", a-t-il lancé.

Quant au mot d'ordre donné aux policiers d'apporter une surveillance étroite au secteur du parc Chalifoux, tant et aussi longtemps que la construction de la bâtisse ne sera complétée et habitée par des pompiers, le conseiller affirme n'y être pour rien.

Geste isolé

Et il rajoute qu'il ne faut voir là aucun lien avec les actes de vandalisme survenus sur sa voiture, le 4 mai dernier, et pour lesquels du reste aucun suspect n'a encore été appréhendé.

"Ce qui est survenu sur ma voi-

ture, ça n'a absolument rien à voir. C'est un geste isolé et complètement oublié maintenant. Je n'y pense plus depuis un bout de temps... Pour les policiers, c'est une protection normale qui leur est demandée. Les entrepreneurs font souvent appel aux policiers pour leur construction, surtout pour éviter des vols de matériaux", a exprimé Alfred Demers.

Celui-ci n'avait pas le cœur à rire hier et a répété à plusieurs reprises sa déception face à cette situation. "S'il y en a, sous le couvert de l'anonymat, qui laissent entendre des choses, qu'ils aient le courage de s'identifier", devait-il plaider, tout en affichant sa confiance de voir la construction de la caserne se dérouler sans heurt.



Phénomène typique à l'arrivée de la période de gel: des canalisations souterraines d'aqueduc font à l'occasion l'objet de fuites, comme cela a été le cas hier sur la rue Verdun, fraîchement pavée à neuf.

Les fuites d'aqueduc se multiplient lorsque le gel automnal arrive

SHERBROOKE (FG) — L'arrivée de la période de gel se traduit par un phénomène plutôt particulier à Sherbrooke et qui a pour conséquence les fuites de canalisations souterraines d'aqueduc.

"En ce qui nous concerne, à Sherbrooke, c'est cyclique. Cette situation se présente à l'automne, en période de gel, et au printemps, quand survient le dégel. 80 pour cent de nos fuites se produisent durant cette période de quatre mois", indique le responsable de la division des eaux aux Travaux publics, Georges Emond.

Alors qu'on a enregistré, pour tout l'été, quatre fuites dans le réseau, on en compte déjà autant en quelques jours seulement. Comme c'était le cas hier, rue Verdun, dans le quartier Ouest, où le problème est un peu différent, bien qu'il ait fait jaser des citoyens de l'endroit. C'est que la rue vient à peine de recevoir une nouvelle couche de bitume et des gens étaient évidemment intrigués d'une telle opération de creusage dans leur nouvelle rue.

"Tant dans le cas de la rue Verdun que des autres rues qui doivent être refaites, nous envoyons

au préalable une équipe qui, munie des appareils en conséquence, vérifie s'il n'y a pas des fuites souterraines. Cela nous évite de creuser par la suite dans du pavage neuf. Aussi, avant les travaux d'asphalte, nous avons creusé en quelques endroits pour faire différentes réparations d'infrastructures de la rue Verdun. Malheureusement, une fuite s'est produite après la pose du pavage. L'arrivée du gel est un facteur expliquant le problème mais il est aussi possible que cela soit dû aux variations causées par le passage de la machinerie utilisée pour refaire le pavage", note en outre M. Emond.

Aussi, d'ici les prochaines semaines, et tant que l'hiver ne sera pas confortablement installé, celui-ci ne se fait pas d'illusion sur ce qui l'attend. "De la soixantaine de fuites dans le réseau au cours d'une année, plus des trois quarts surviennent lors des saisons de gel et dégel. A ce moment, en raison de la structure du sous-sol, cela crée des variations et les conduites crévent là où elles sont soumises à des pressions souterraines. Cela est vrai surtout pour les tuyaux aménagés avant le début des années 70.

ELECTIONS 88

Les conservateurs sont les Ponce-Pilate du développement économique régional — Lapierre

par Stéphane LAVALLÉE
SHERBROOKE — Parce qu'ils ont aboli le Programme de développement industriel régional, l'Office canadien du renouveau industriel (OCRI) et le ministère de l'Expansion industrielle et régionale, "les conservateurs sont les Ponce-Pilate du développement économique régional", clame le député libéral de Shefford, Jean Lapierre.

En compagnie des autres candidats libéraux de l'Estrie, le député Lapierre a sévèrement critiqué le gouvernement de Brian Mulroney et particulièrement le député de Sherbrooke, Jean Charest, pour son bilan en matière de développement régional. En conférence de presse hier matin à Sherbrooke, les candidats du PLC ont soutenu que les conservateurs ont réduit de 1,5 milliard \$ l'aide au développement économique des régions depuis leur accession au pouvoir en 1984.

"Je tiens Jean Charest personnellement responsable, a lancé le député Lapierre. Si on avait un ministre régional avec une colonne vertébrale, avec des contacts dans le monde économique, on aurait su que l'abolition des programmes signifie l'asphyxie de la région de l'Estrie."

Selon les candidats libéraux, la somme de 1,5 milliard \$ retirée des programmes régionaux a finalement été consacrée aux grands centres urbains; cela va coûter des milliers d'emplois à l'Estrie, disent-ils.

Le député Lapierre s'est notamment attaqué au nouveau programme de Renforcement de la productivité manufacturière (RPM). "Pour moi, lance-t-il, RPM veut plutôt dire Réalisez pas Mulroney. On se ramasse avec les mêmes subventions à Sherbrooke qu'à Montréal, et la seule chose qui est subventionnable, c'est 25 pour cent de la machinerie neuve. Pourtant, on sait très bien que la plupart des peti-

tes entreprises commencent avec de la machinerie usagée."

Aucune implantation

"C'est clair qu'on ne peut pas compétitionner directement avec des villes comme Montréal, il faut des incitateurs économiques pour que les industries s'implantent en région", soutient le candidat libéral dans Sherbrooke, Dennis Wood. Depuis quatre ans, fait-il valoir, le comté n'a connu aucune nouvelle implantation industrielle.

"Oui c'est vrai, ajoute-t-il, le taux de chômage a baissé de moitié, mais 80 pour cent des emplois se retrouvent maintenant dans le secteur tertiaire (services), c'est beaucoup trop. Dans ce domaine, on a des emplois très bien payés et d'autres peu rémunérés; il nous faut un secteur industriel fort où les salaires se situent entre les deux." A son avis, tout le monde ne possède pas les qualifications pour oeuvrer dans le secteur des services.

Dans le programme qu'ils ont présenté sommairement hier, les libéraux entendent investir 1,5 milliard \$ pour mettre de l'avant dix grandes mesures devant favoriser les régions.

Ils préconisent notamment la création d'un ministère du développement régional, d'un programme d'infrastructure municipale, d'un centre de "liaison et de coordination stratégique" pour offrir un comptoir unique d'informations sur les politiques et les programmes gouvernement-



Les candidats libéraux de l'Estrie en conférence de presse hier matin à Sherbrooke; de l'avant vers l'arrière, le député Alain Tardif, le candidat invité Pierre Deniger, le député Jean Lapierre, ainsi que les candidats Dennis Wood, Jean-Guy Landry et André Bachand.

taux. "Les promoteurs locaux sont souvent désemparés à l'idée d'avoir à frapper à 10,12 ou 20 portes. Ce sont pourtant eux qui pourraient créer 7, 8, 10 nouveaux jobs", déclare le député de Richmond-Wolfe, Alain Tardif.

Tourisme, imposition...

Le programme libéral prévoit aussi l'implantation d'un programme de développement des grands centres d'intérêt touristique, de façon à favoriser l'établissement d'activités 4-saisons

qui offrent autre chose que des emplois saisonniers.

La formation du chef John Turner promet aussi la réduction du taux d'imposition des petites entreprises manufacturières. On veut également profiter des modèles de participation des employés aux bénéfices, en vigueur dans certaines entreprises, pour tenter d'entendre la formule. Les libéraux veulent par ailleurs redéfinir clairement la mission de la Banque fédérale de développement.

Télé-7 retire son offre de débat et la bisbille éclate

par Stéphane LAVALLÉE
SHERBROOKE — C'est l'imbroglio en ce qui concerne la présentation d'un débat régional télévisé entre candidats des trois principales formations politiques.

Télé 7 vient de retirer son offre, prétextant le retard du Parti conservateur à désigner un candidat, mais les porte-parole de cette formation soupçonnent plutôt la station sherbrookoise de ne pas accepter la candidate Danielle Côté comme représentante du PC.

"La vraie raison? C'est qu'on n'a pas désigné Jean Charest", commente le responsable de ce dossier au Parti conservateur, Jean-Maurice Duplessis, en poste à Montréal. Il soutient de son côté que la station Télé 7 n'a pas elle-même respecté son échéancier et que ce motif ne peut être invoqué pour retirer l'offre de débat présentée il y a près de deux semaines.

La représentante n'a pas tardé à connaître des échos dans le camp libéral. Des hier matin, le candidat Dennis Wood, dans Sherbrooke, accusait son opposant Jean Charest d'avoir refusé de se présenter au débat. "Les conservateurs, dit-il, ne veulent pas rendre public leur bilan pitoyable. Je voudrais insister pour qu'on ait la possibilité de débattre."

Candidat de leur choix

En fait, il faut savoir que le réseau Pathonic, par l'entremise de Télé 7 à Sherbrooke, a offert aux organisations politiques de désigner un candidat de leur choix pour la tenue d'un débat régional, et non local, qui aurait été diffusé le 11 novembre, dix jours avant la journée des élections fédérales. Le Nouveau parti démocratique a désigné Paul Vachon, candidat dans Brome-Missisquoi, et le Parti libéral a choisi d'envoyer Dennis Wood, candidat dans Sherbrooke.

Tout le monde aurait pu penser que le Parti conservateur aurait désigné le ministre Jean Charest, député de Sherbrooke. Or, au début de cette semaine, les conservateurs ont confirmé verbalement la présence de la candidate Danielle Côté, qui fait la lutte au député libéral Jean Lapierre dans le comté de Shefford. Selon Jean-Maurice Duplessis, le PC

acceptait alors le principe du débat, tout en voulant négocier certaines modalités. Certainement, dit le porte-parole, qu'on aurait pu en venir à une entente."

Les stratégies conservatrices n'étaient pas d'accord avec l'idée que chaque candidat amène 50 partisans en studio. "Cela aurait tourné en zoo", dira M. Duplessis. Le nombre de militants aurait pu être réduit, pense le porte-parole. Il réclamait aussi une réglementation de la période de questions du début, où chaque candidat pourrait questionner ses opposants. Enfin, on n'appréciait guère la formule des questions rapides à la fin du débat, où chaque participant disposait seulement d'une minute pour répondre.

Demandes déraisonnables

Dans une lettre envoyée aux trois formations politiques, la directrice de l'information à Télé 7, Roxan Paradis, justifie son retrait en écrivant: "Dans un premier temps, le parti conservateur n'a pas respecté le délai prévu pour la désignation de son candidat. De plus, les demandes déraisonnables pour changer les règles du jeu ne correspondent pas à nos attentes initiales en tant que télédiffuseur."

Selon Télé 7, l'orientation des discussions lui permet de croire que le temps d'antenne mis à la disposition des partis "servira davantage de tribune promotionnelle que de débat constructif sur les grands dossiers régionaux de l'heure."

Or, concernant le respect des délais, le PC mentionne que Télé 7 a elle-même présenté son offre écrite deux jours plus tard que prévu initialement. Dans ce contexte, on juge que la désignation de la candidate conservatrice avec deux ou trois jours de retard n'avait rien de catastrophique.

"Aujourd'hui, on dit que nous sommes contre la tenue d'un débat, mais ce n'est pas vrai, commente Conrad Chapdelaine, l'organisateur en chef pour Jean Charest. Nous sommes toujours prêts pour deux débats locaux, un à la radio et l'autre à la télévision."

Le Parti conservateur continue aussi d'être intéressé à participer à un débat régional si Télé 7 revient sur sa position.

... en bref

Quelque 300 producteurs agricoles des fédérations de Sherbrooke, Saint-Hyacinthe et Nicolet de l'UPA étaient attendus, mercredi soir, pour manifester contre le traité canado-américain de libre-échange lors de la visite, à Weedon, du premier ministre Brian Mulroney. Or, seulement une cinquantaine d'entre eux se sont effectivement présentés. Certains producteurs de la région ont même été aperçus portant une épinglette aux couleurs du PC, mais ils étaient venus pour entendre le premier ministre et non pas pour le chahuter.

L'équipe de soutien conservatrice qui accompagne le chef du

Parti conservateur ne manque pas de ressources, tant financières que techniques. Outre un éclairage et un système de son pour le moins impressionnants, l'organisation locale avait installé 18 écrans témoin pour permettre aux militants rassemblés à l'aréna de Weedon de ne rien manquer. Un orchestre de 15 musiciens a aussi ajouté beaucoup d'atmosphère dans l'enceinte.

Au club de golf d'Asbestos, la couleur rouge est loin d'être populaire. Une centaine de ballons rouges portant le sigle du Parti conservateur sont demeurés au sous-sol de l'établissement lors

du passage du premier ministre du Canada. Par contre, des dizaines de ballons blancs et bleus ont été mis en évidence.

Non, le candidat Rhinocéros dans Sherbrooke, Pierre "bébé 7 heures" Granger, n'est pas disparu du paysage. Pour rappeler qu'il est dans la course, et peut-être même pour présenter ses promesses électorales, il rencontrera les journalistes mardi prochain, 1er novembre.

Selon le député libéral sortant du comté de Richmond-Wolfe, Alain Tardif, la libéralisation

des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis aura des effets néfastes pour l'agriculture et pour les secteurs du vêtement, du textile et de la chaussure. M. Tardif souligne aussi que les Canadiens devront encore acquitter les taxes d'accise et de vente sur les produits qu'ils importeront des États-Unis même après la signature d'un accord de libre-échange. Il juge inconcevable que le gouvernement canadien en soit arrivé à une entente sur le libre-échange avec le gouvernement américain en quatre mois seulement alors que rien n'a été fait pendant cette période pour résoudre les problèmes causés par les pluies acides.

Semaine de la PME · Semaine de la PME · Semaine de la PME · Semaine de la PME

Si vous réussissez tout, peut-être que vous n'essayez pas assez

par Christian CARON
COATICOOK — "Si vous n'essayez pas, vous ne réussirez pas. Et si vous réussissez tout ce que vous entreprenez, c'est que vous n'essayez pas tout à fait assez". Tel fut le message lancé par le président et chef de direction, de l'usine Shermag, Serge Racine, mercredi, à l'occasion du souper de la Chambre de commerce, dans le cadre de la Semaine de la P.M.E., à la polyvalente La Frontalière de Coaticook.

Evolution de l'entreprise

Le conférencier invité à entretenir son auditoire des difficultés auxquelles il a été confronté, particulièrement au départ "C'était l'époque où j'avais de fréquents appels de la banque et une belle-mère chiâleuse", de lancer ce dernier sur un ton amusé.

Mais au fil des ans, l'entreprise, bien connue à travers tout le Québec, est devenue ce qu'elle est aujourd'hui. Une dizaine d'entreprises, près de 300 clients aux Etats-Unis et 1,200 au Canada dont un marché de grande importance au Québec.

Pour expliquer la recette de son succès, Serge Racine estime qu'il ne faut jamais oublier les rudiments qui ont permis de connaître la première gloire.

Même si l'entreprise connaît une montée intéressante il faut sans cesse se soucier de la cuisine

interne de l'entreprise", a laissé savoir celui qui est à la tête de 1,000 employés. Selon lui, l'entreprise doit avoir sa propre personnalité et les dirigeants doivent savoir s'ajuster en conséquence.

Concours Excel

Le souper de la Chambre de commerce a été une occasion propice pour honorer les entreprises ayant fait preuve de dynamisme au cours de la dernière année. La Corporation de développement économique régional a ainsi honoré six entreprises.

Le prix "Tourisme" a été attribué au restaurant La Bonne Bouffe de Coaticook inc. des propriétaires Jude et Louise Arguin.

La Résidence funéraire Lucien Charron et Fils inc. du propriétaire Claude Charron s'est mérité le prix "Commerce et services".

La Ferme Pleinvent, des propriétaires Jean-Charles et Lise Blais, s'est mérité le prix "Agriculture". Réal Beloin et Ninon Mongeau ont reçu le prix "Exportation" pour leur Plantation de sapins alors que l'Atelier Ferland



(Photo La Tribune par Christian Caron)

Sylvio Côté a reçu le prix de l'entreprise prometteuse, Légufruits, alors que Luc Bouchard recevait celui de l'entreprise innovatrice, Préfilage Estrie; les propriétaires de la pâtisserie Le petit prince, Johanne Grenier et Luc Rodrigue, ont mérité le prix de la "nouvelle entreprise de l'année".

inc. a obtenu le prix "Manufacturier". Finalement, la Plomberie Michel Sage a été couronnée entreprise de l'année en 1988.

Parallèlement à la remise des Prix Excel, le Centre de Gestion et d'Innovation a également profité de la circonstance pour récompenser les jeunes entrepreneurs s'étant le plus illustrés en 1988.

Ainsi la pâtisserie "Le Petit

Prince enr." a été nommée la "nouvelle entreprise de l'année". Luc Rodrigue et Johanne Grenier en sont les propriétaires. Dans la catégorie entreprise innovatrice, Luc Bouchard, qui est à la tête de Préfilage Estrie enr., a reçu le prix. Le commerce Légufruits inc., du propriétaire Sylvio Côté, a obtenu le prix "entreprise prometteuse" tandis que l'entreprise "Publigrap enr." a été jugée l'entreprise de l'année.

Méthodes de gestion du capital humain essentielles

SHERBROOKE (GF) — Les nouvelles façons de gérer les ressources humaines dans une entreprise ne sont pas des garanties de succès. Mais il est certain que le succès ou l'échec d'une entreprise dépendra de l'importance qu'on a accordée ou non à la gestion des ressources humaines.

C'est ce qu'a conclu le professeur titulaire de gestion des ressources humaines, à la faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke, M. André Petit, alors qu'il était appelé, hier soir, à dresser un tableau de tendances et perspectives d'avenir en gestion des ressources humaines, en compagnie du vice-président du Groupe Gaudette, Me Jocelyn Gaudette.

Tous les deux prenaient la parole dans le cadre du colloque régional "Les ressources humaines, ça nous concerne", organisé par Pro-Gestion Estrie et la Banque fédérale de développement. Une centaine de personnes ont participé à l'activité se déroulant dans le cadre de la présente Semaine de la PME.

Selon M. Petit, la période actuelle est des plus stimulantes pour les gestionnaires des ressources humaines puisqu'il s'agit d'une période d'ouverture à la gestion du capital humain. Une période de changement qui ne trahit pas un engouement temporaire mais bien une transition vers une nouvelle ère de gestion dans les entreprises.

Il a noté que les nouveaux modèles se retrouvent surtout dans le secteur privé, et, fait à souligner, surtout dans les entreprises non syndiquées.

Un cas

Comme pour lui donner raison,

il revenait à M. Gaudette d'intervenir juste avant lui et de faire part de l'expérience propre au Groupe Gaudette, un holding sherbrookoise de cinq supermarchés, d'un restaurant et d'un motel. Quelque 425 employés non syndiqués et un chiffre d'affaires de 40 millions \$.

Il a expliqué le cheminement accompli depuis le début des années 60 jusqu'à la philosophie Gaudette, en place dans chacune des sept entreprises du groupe.

Là, a-t-il expliqué, l'employeur ne demandera pas à ses employés de suer avant de suer lui-même. "Un principe de base chez nous est que l'employé marche dans les traces de l'employeur. A ce dernier de montrer la voie."

Le Groupe Gaudette se garde bien également de mettre en place des structures trop lourdes, et pour reprendre l'expression de M. Gaudette, de "duvalieriser" la structure, "au risque de se retrouver avec une bombe sur le bureau".

Il ajoute que les entreprises doivent trouver le moyen de valoriser le travail de chacun de ses employés.

Il conclut que de bonnes méthodes de gestion des ressources humaines sont indispensables. Et encore davantage dans les entreprises de services.

Tout au long de l'après-midi, les participants ont pu entendre de tels témoignages. De fait, ils ont pu prendre connaissance des méthodes mises de l'avant dans la firme Teknika, chez Fibres Donite, au Théâtre du Sang Neuf, au CLSC Gaston-Lessard et au Cégep de Sherbrooke.

En soirée, il revenait au deuxième vice-président de Cascades, M. Alain Lemaire, d'exposer les grandes lignes de la "méthode Lemaire".

1,000 \$ d'amende et des travaux, pour agressions sexuelles sur une adolescente

SHERBROOKE — Le juge Gérard Desmarais de la Cour du Québec a répondu aux attentes de la défense et de la couronne, hier, mais en donnant beaucoup plus... que ce qui avait été suggéré.

Un homme, âgé de 30 ans, de Sherbrooke a plaidé coupable à deux accusations d'agression sexuelle à l'endroit d'une adolescente de 13 ans.

Il avait commis des attouchements au début de l'année 1987 et avait récidivé en mars 1988 en faisant en sorte qu'une partie de son corps touche à une partie du corps de l'adolescente, la fille de sa concubine.

Le plus étonnant dans tout cela c'est que l'accusé s'était lui-même signalé aux autorités. Il est allé frapper à la porte des services sociaux pour demander de l'aide. Bien avant que le dossier aboutisse devant les tribunaux.

Le défendeur Ghislain Richer a appelé deux témoins à la barre, un travailleur social qui a qualifié l'attitude de l'accusé, sa participation aux thérapies et sa motivation d'excellentes. Et ce qu'on voit rarement, il s'est inquiété tout au long des mois qui ont suivi de la victime, de l'aide qu'elle devait recevoir.

"Je serais étonné que l'accusé récidive" de souligner le travailleur social au tribunal.

L'employeur de l'accusé n'avait que des éloges pour son "homme de confiance", un employé modèle, efficace, compétent dont il ne pourrait se passer.

Devant les efforts exceptionnels de son client, les circonstances exceptionnelles de l'incident, Me Richer a demandé pour son client une amende significative et une période de probation.

La procureure Céline Audet-Otis a rappelé à la Cour: "On ne doit pas oublier la gravité objective des accusations et l'âge de la victime. Je suis toutefois d'avis que c'est un cas qui demande une clémence de la part du tribunal mais une amende ne serait pas suffisante. Ce genre de dossier commande automatiquement une peine de détention et dans ce cas-ci, les travaux communautaires sur une bonne période seraient une bonne alternative. Votre honneur, le regret n'efface pas tout".

Le juge Desmarais a relu le rapport présentiel extrême favorable à l'accusé. Il a également analysé le rapport d'un psychiatre qui avait évalué l'accusé.

Puis Salomon a parlé. "La Cour, en prenant en considération les arguments des procureurs et les rapports des spécialistes, va condamner l'accusé à 500 \$ d'amende sur chaque chef, donc à un total de 1,000 \$ De plus, l'accusé devra accomplir

120 heures de travaux communautaires au cours des huit prochains mois. Il devra s'abstenir de toute drogue ou d'alcool pour les deux prochaines années,

Conductrice de 22 ans tuée

ST-ADOLPHE-DE-DUDESWELL — Manon Fontaine, âgée de 22 ans, domiciliée 2e Avenue, à Weedon, a connu une mort instantanée quand sa voiture a été littéralement fauchée par un camion en face de la résidence de sa mère qu'elle venait tout juste de quitter, sur la route 112, à St-Adolphe-de-Dudswell.

Il était minuit dix minutes, hier, quand la tragédie est survenue.

Faits divers

Moins de vitesse, plus de ceintures

Les chiffres que l'on a pu obtenir, en fin d'après-midi hier, dans le cadre de l'opération "Mise au point", indiquent que les infractions pour vitesse excessive ont diminué mais que les contraventions pour le non-couplage de la ceinture de sécurité sont toujours nombreuses.

On comptait 22 billets de vitesse et 34 pour la ceinture de sécurité.

Incendie d'appartement d'origine suspecte

L'inspecteur Bernard Brisson, du Département de prévention des incendies, remettra les fruits de ses recherches au détective Bertrand Fortier de la Police municipale de Sherbrooke, au sujet de l'incendie qui a pris naissance dans l'appartement 3 du 1078 de la rue Portland, à Sherbrooke, mercredi soir.

Les causes mécaniques et élec-

trique ont été écartées après un examen des lieux. Il ne reste plus que la négligence humaine ou un geste volontaire d'où l'appel à la Division des enquêtes criminelles.

Le feu a causé des dommages de l'ordre de 8,000 \$ environ. Il n'y avait aucun occupant dans l'appartement au moment de l'incendie.

Armé d'un bâton, il vole le sac de dépôt

SHERBROOKE — Un voleur armé d'un bâton d'environ 16 pouces s'est emparé d'un sac contenant 670 \$ qu'une employée du Comptoir manufacturier du textile (rue Dépôt) allait remettre dans la boîte de dépôt de nuit de la BNE, au 100 de la rue Wellington Sud, hier soir, vers 11 h 15.

Le bandit a poussé sa victime, lui a enlevé le sac en brandissant son bâton, mais il ne l'a pas frappée. Il a pris la fuite à travers les immeubles du secteur et a été aperçu par un témoin près du vieux marché public.

CENTRES JARDIN

serres et pépinières

Gagnon BOTANIX

2480, King Est
Fleurimont
564-0044

4600, boul. Bourque
Rock Forest
564-7884

989, Child
Coaticook
849-7934

GRAINES POUR DISEAUX

En vrac, faites vos propres mélanges!

JUTE CODERRE

115 la verge carrée (3'x3')

CÔNES À ROSIERS

RABAIS 5/1495

FILET PROTECTEUR POUR CONIFÈRES QUEST

289 ch.

Les arbres et arbustes peuvent être plantés durant tout l'été et l'automne.

Offre valide jusqu'au 15 novembre 1988 ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

GARANTIE 100% BONNE REPRISE

RABAIS DE \$2

à l'achat de 20 lb de pommes au prix rég. de \$7 à l'un de nos 3 centres jardins.

Offre valide jusqu'au 15 novembre 1988

Au Babillard Plusieurs variétés de plantes vertes en magasin.

la tribune

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Téléphones:
 Petites annonces: 564-0999
 Publicité: 564-5450
 Rédaction: 564-5454
 Abonnements: 564-5466

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélot et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat: États-Unis et autres pays: 1 an \$185.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$55.00, 1 mois \$25.00.

La Tribune est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel Weedon

LAC MEGANTIC RICHMOND ASBESTOS

composez: 0 et demandez: Zénon 5 3066

A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

SHELBROOKE MÉTROPOLITAIN

Base de plein air prévue au mont Ham-Sud

par Henri RICHARD
ASBESTOS — Le terrain zôné vert que vient d'acquiescer Hermann Couture au pied du mont Ham-Sud est destiné à l'aménagement d'une base de plein air.

C'est l'assurance qu'a donnée M. Couture aux maires de la MRC de l'Or Blanc réunis mardi soir pour leur assemblée mensuelle.

Il projette d'aménager sur ce terrain de 50 acres un étang pour la baignade et la pêche, un terrain de camping, un centre équestre et un restaurant à même le chalet déjà construit sur le terrain.

"Je n'ai jamais eu l'intention de construire des chalets sur ce terrain, dont au moins la moitié est marécageux", a déclaré M. Couture.

Garanties

Les maires de la MRC de l'Or

Blanc ont maintenu leur position prise lors de l'assemblée extra-

ordinaire de la semaine dernière, en exigeant dans un premier

temps de la municipalité de Ham-Sud une modification de zonage confirmant la vocation récréative et de villégiature de ce terrain.

Après quoi, les maires de la MRC de l'Or Blanc sont prêts à appuyer la demande de dézonage qui sera acheminée à la Commis-

sion de protection du territoire agricole du Québec.

De son côté, le maire de Ham-Sud et frère du promoteur, Yves-Raymond Couture, a précisé qu'un avis de motion enclenchant le processus de changement de zonage serait adopté lors du prochain conseil municipal

prévu à la mi-novembre.

Rappelons qu'il s'agit du deuxième terrain acquis par M. Couture au pied du mont Ham-Sud.

Son autre terrain zôné blanc acheté de la municipalité accueillera des chalets. Déjà sept terrains ont été vendus sur une possibilité d'une trentaine.

UPA de Wotton opposée à une usine de destruction de BPC dans la région

ASBESTOS (HR) — Après la municipalité de Saint-Georges-de-Windsor, c'est au tour de l'Union des producteurs agricoles du secteur Wotton de s'opposer énergiquement à l'implantation d'une usine de destruction de BPC dans la région d'Asbestos.

Cette deuxième lettre de protestation acheminée en moins de deux mois à la Municipalité régionale de comté de l'Or Blanc (MRC) fait suite aux déclarations récentes du préfet de la MRC de l'Or Blanc et maire d'Asbestos, André Bachand, qui se disait prêt à accueillir l'usine de destruction de BPC que se propose

de construire la firme Sanivan à Senneterre, en Abitibi.

Ce projet est actuellement retardé par une injonction obtenue par un groupe d'opposants.

"Nous croyons à la nécessité de détruire ces huiles contaminées, mais de façon à ne pas laisser planer d'énormes dangers sur une population qui déborde de beaucoup les limites de la ville d'Asbestos et même de la MRC de l'Or Blanc", écrit Suzanne Letendre, secrétaire-trésorière de l'UPA, secteur Wotton.

"Les producteurs agricoles de la région n'accepteront jamais, même si cela pouvait créer quelques emplois dans notre ville, qu'une telle entreprise s'installe au milieu d'eux et menace leur famille, leurs animaux, leur récolte et leur sol", poursuit l'UPA de Wotton.

Au mois de septembre, le conseil municipal de Saint-Georges-de-Windsor adoptait à l'unanimité une résolution s'opposant au projet du préfet Bachand.

Le maire de l'endroit, Claude Clément, déclarait alors qu'il valait mieux créer de l'emploi dans la région en pensant à des projets comme les futures serres hydroponiques du Canton de Shipton.

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Les employés des épiceries auraient-ils raison de faire la grève pour ne pas travailler le dimanche?



Lyne Fleury

Daniel Ménard

Gérald Bouchard

Lyne Fleury, Richmond: "Ils auraient raison de faire la grève. Ils travaillent déjà suffisamment d'heures et les employeurs devraient respecter leur convention collective de travail".

Daniel Ménard, Richmond: "Si les épiceries sont ouvertes partout le dimanche ils n'auront pas le choix de suivre. Je suis contre le fait qu'ils pourraient recourir à la grève et ils devraient accepter cette nouvelle mesure si elle entre en vigueur. Cependant je suis conscient que ça peut être frustrant pour eux mais il faut s'ajuster..."

Gérald Bouchard, Richmond: "Il faut tenir compte de la convention collective des employés et si tout le monde travaille le dimanche dans les épiceries, les propriétaires d'épiceries devront apporter les modifications qui s'imposent avec leurs employés..."

Michael Hill, Richmond: "Ils auraient raison de faire la grève. La journée de dimanche est faite pour se reposer, et travailler le dimanche va à l'encontre des valeurs humaines..."

Aline Nadeau-Patrick, Richmond: "Je suis contre le fait qu'ils pourraient recourir à la grève, parce que c'est un service qui est donné aux gens. C'est peut-être pas drôle pour les employés mais ceux-ci vont être payés en conséquence et tant qu'à moi tu travailles ou tu ne travailles pas..."

Denis Proulx, Richmond: "Les employés des épiceries auraient raison de faire la grève. Ils ont droit à leur fin de semaine pour se reposer, qu'on leur laisse leur liberté. Il est important que chacun puisse jouir d'un certain temps libre pour soi-même et avec sa famille..."



Michael Hill

Aline Nadeau-Patrick

Denis Proulx

Entrepôt du CN

Défectuosité électrique cause de l'incendie?

RICHMOND (GM) — L'incendie qui a complètement ravagé dans la nuit de mardi à mercredi un vieil entrepôt dans la cour du Canadien National à Richmond pourrait être relié à une défectuosité électrique.

C'est ce qu'a révélé un porte-parole du CN après que des enquêteurs de la compagnie aient fait une inspection des lieux dans la journée d'hier. Pour ce qui est des dégâts matériels, la valeur des pertes ne peut être encore divulguée puisque les différents départements qui avaient entreposé du matériel ou de l'équipement dans cette bâtisse n'ont pas terminé l'inventaire des biens perdus.

Chose certaine, tout ce qui s'y trouvait a été détruit, et les dommages pourraient se chiffrer à plusieurs milliers de dollars.

De plus il est presque officiel qu'un entrepôt de cette dimension ne sera jamais reconstruit, mais il est assuré qu'un garage qui abriterait la machinerie d'hiver pourrait être construit au cours des prochains mois. Une décision finale dans ce dossier devrait être prise bientôt.

LIT D'EAU ÉQUIPÉ DE LA TÊTE AU PIED

super ANTI-VAGUES INCLUS

TÊTE DE LIT VENDUE SÉPARÉMENT

DRAPS (INCLUS)

TROUSSE POUR VIDAGE (INCLUS)

TRAITEMENT D'EAU (INCLUS)

COUVRE-MATELAS (INCLUS)

399\$ EN STOCK

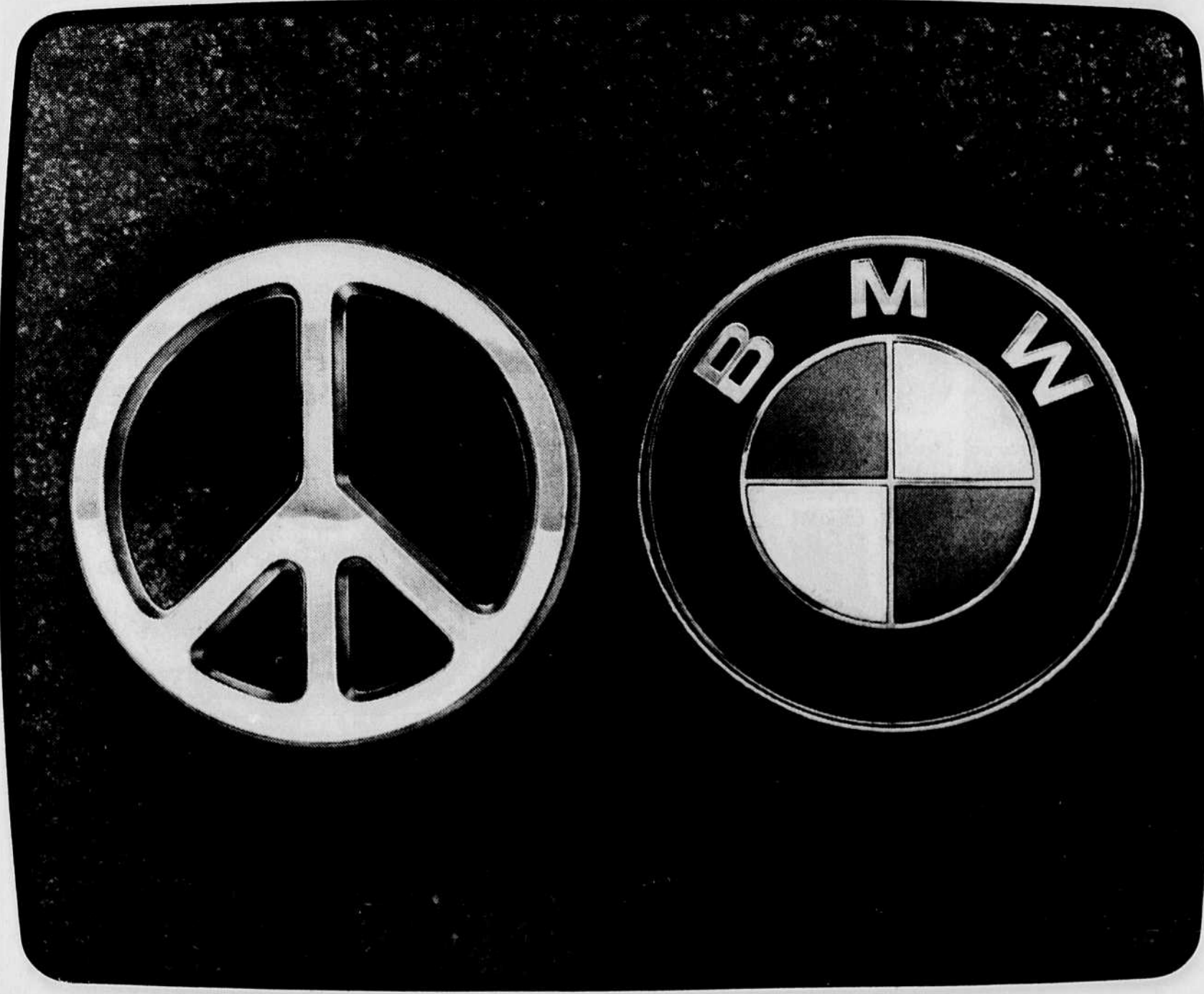
REG. 574\$
ECONOMISEZ 175\$

90 JOURS GARANTISSONS VOS MATELASSES DE SOMMEIL PROTECTOR

aQuabec LITS D'EAU

364, RUE SHERBROOKE MAGOG 847-2803

MASTERCARD • VISA • AMERICAN EXPRESS • FINANCEMENT DISPONIBLE SUR PLACE • MISE DE CÔTE • INSTALLATION DISPONIBLE



DE "HIPPIE" À "YUPPIE"

La génération du "peace and love" s'est convertie à la religion du travail. Carrière, compétition, amour, famille, jalousie et séparation...

Une **téléserie** qui nous fait connaître les hauts et les bas de la vie à trente ans.



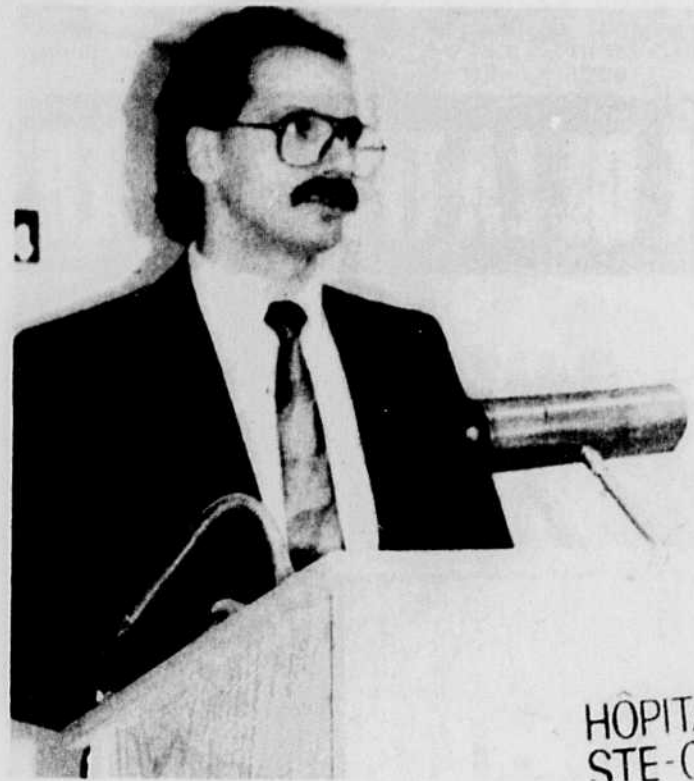
La trentaine
Vendredi 21 h.

LE MIEUX C'EST DE REGARDER



Le programme de formation en médecine de famille à l'hôpital Ste-Croix

Un effet bénéfique sur la salle d'urgence



HOPITAL STE-CROIX

(Photo La Tribune par Richard Jean)

"Cette nouvelle unité de soins, en accueillant quelques centaines de patients par mois, va décongestionner la clinique d'urgence", a souligné le docteur Marcel Jutras.

par Richard JEAN
DRUMMONDVILLE —
"Cette nouvelle unité de soins, en accueillant quelques centaines de patients par mois, va décongestionner la clinique d'urgence."

C'est l'un des points soulevés, hier, par le docteur Marcel Jutras lors de l'inauguration à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville d'une unité de soins, d'enseignement et de recherche qui permet maintenant aux étudiants en médecine de l'Université de Sherbrooke d'y effectuer un stage de six mois en médecine de famille. Pour l'aménagement de quelque 25 nouveaux locaux au pavillon d'Youville, le ministère de la Santé et des Services sociaux a octroyé à la direction de l'hôpital un budget de 150,000 \$ pour les multiples travaux. Une autre somme récurrente de 300,000 \$ est aussi allouée pour le fonctionnement et l'encadrement médical.

Depuis juillet dernier, cinq étudiants ont débuté leur stage dans cette nouvelle clinique ouverte à la population et qui fonctionne comme d'autres cliniques médicales locales mais qui offre, en plus, un service sans rendez-vous.

Sous la direction du docteur Marcel Jutras, on retrouve aussi une équipe professorale de huit autres médecins, soit les docteurs Sylvie Tétrault, Guylaine Landry-Frèchette, Linda Beaulieu, Michèle Lemay, Gilles Viens, Marc Vigneault, Benoît Gervais et Michel Villeneuve.

Roger Richard nommé directeur général de la Commission scolaire de Victoriaville

VICTORIOVILLE — Le conseil des commissaires de la Commission scolaire de Victoriaville a retenu unanimement M. Roger Richard comme futur directeur général de l'institution.

L'embauche de M. Richard a été dévoilée par l'actuel directeur général, M. Denis Luneau, qui quittera son poste le 23 décembre prochain après 33 ans au service de la commission. Il prendra sa retraite.

M. Richard, qui entrera en poste le 9 janvier, occupait depuis une dizaine d'années le poste de directeur du Service de l'éducation aux adultes à la commission et était pressenti comme le successeur de M. Luneau.

M. Luneau a signalé que le

choix du nouveau directeur général avait été unanime au sein du comité de sélection, qui a reçu 24 candidatures.

Inauguration

Par ailleurs, la commission a tenu une semaine d'activités, à l'occasion de l'inauguration de son centre administratif agrandi à Victoriaville.

Après l'ouverture officielle le 23 octobre, le centre administratif a été ouvert au personnel des écoles le 26 octobre et au public hier après-midi, et le sera encore cet après-midi. L'agrandissement de 597,000 \$ a permis de relocaliser les 24 employés qui travaillaient auparavant au Pavillon Monfette, aussi à Victoriaville.

Les objectifs de l'unité sont de prodiguer de l'enseignement aux résidents et d'offrir des soins de prévention, de traitements et de réadaptation à la population, sans oublier pour autant des projets de recherches médicales, a

expliqué le docteur Jutras. Même si l'unité d'enseignement est orientée vers une médecine ambulatoire, les résidents peuvent aussi toucher à la pratique hospitalière et pré-hospitalière dans plusieurs départe-

ments comme la pédiatrie, la gériatrie, les soins palliatifs, l'obstétrique, la pouponnière, la psychiatrie, l'urgence, ainsi que l'unité des soins de médecine générale.

L'éducation populaire en milieu francophones

16 participants de la région de l'Amiante à un colloque national en Saskatchewan

par Pierre SEVIGNY
THETFORD MINES —
Quelque 250 francophones de tous les coins du Canada, dont 16 de la région de l'Amiante, participent au Colloque national sur l'éducation populaire en milieux francophones qui se tient actuellement à Gravelbourg en Saskatchewan.

Cette première rencontre du genre au pays se veut une occasion de démontrer que l'éducation populaire est un instrument de développement personnel et communautaire. Les objectifs du colloque seront alors d'expliquer les liens entre l'éducation populaire et le développement communautaire et des collectivités, favoriser les échanges entre les milieux francophones minoritaires et majoritaires du Canada, créer un début de solidarité chez les intervenants en éducation populaire.

Incidentement, l'initiative de ce colloque vient de la région de Thetford Mines. En effet, un représentant du Service de l'éducation des adultes des commissions scolaires de Thetford Mines et Black Lake-Disraeli, Claude Poulin, a séjourné cinq mois dans la région de Gravelbourg en 1986-87 afin de favoriser la mise en marche d'un service francophone d'éducation des adultes. Et, l'idée du colloque fait suite à une réflexion portant sur les orientations du Service fransaskois de

l'éducation des adultes, après une année d'existence.

Deux vidéos

Par ailleurs, grâce à une subvention de 3,500 \$ du ministère québécois des Communications, la Télévision communautaire de la région de l'Amiante déléguera deux personnes à ce colloque dans le but de produire deux vidéos, l'un portant sur l'état de l'éducation populaire francophone au Canada et l'autre sur l'histoire des Fransaskois.

Pas moins de 14 ateliers permettront aux participants de

ces assises de se familiariser avec différents aspects de l'éducation populaire. Des panelistes du monde de l'éducation de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan et du Québec participent également à ce colloque.

En outre, l'invitée au banquet de clôture sera l'écrivaine acadienne et lauréate du prix Goncourt 1979, Antonine Maillet, qui fera part de ses réflexions sur l'éducation populaire comme instrument de développement personnel et communautaire.

La Fonderie d'art Inverness fière de couler en bronze la sculpture de Félix Leclerc

INVERNESS (PS) — Ce sont les fondeurs de la Fonderie d'art d'Inverness qui auront l'honneur de couler la sculpture du regretté poète Félix Leclerc.

En effet, ce premier atelier-école au Québec réalisera en bronze le modèle créé par le sculpteur Raoul Hunter. Il s'agira donc d'une sculpture en bronze représentant Félix Leclerc avec sa guitare, cheveux au vent. Ce bronze sera incorporé à un solide roc de granit rose et installé sur l'île d'Orléans.

Ce monument en souvenir du grand poète accueillera dès l'été prochain les habitants et visiteurs de l'île d'Orléans pour rendre à M. Leclerc un hommage simple, mais vrai. D'ailleurs, sur le monument, on pourra y lire: "un grand-père au regard bleu qui monte la garde, Félix Leclerc 1914-1988, hommage des gens de l'île".

Un représentant de la Fonderie d'art d'Inverness n'a pas caché la fierté de pouvoir réaliser ce contrat, surtout de pouvoir immortaliser en bronze les œuvres des artistes de chez nous.

LOTTO

649

TENEZ-VOUS BIEN!
LE GROS LOT
BONI DE
SAMEDI!

cagnotte de

10 MILLIIONS \$

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Le fédéral confond Ascot et Ascot Corner

... "c'est décevant et frustrant",
laisse tomber le conseiller Raymond Roy

ASCOT (MD) — L'offensive menée depuis plusieurs mois par l'administration de la municipalité d'Ascot pour se dénicher une véritable identification n'a manifestement pas porté fruit.

Et c'est le conseiller Raymond Roy qui, à l'instar de plusieurs autres citoyens de cette municipalité, en a eu la plus belle preuve cette semaine alors que l'avis de recensement électoral qui lui a été acheminé par courrier indiquait, au bas de l'adresse civique, la mention "Ascot Corner".

"C'est à la fois très décevant et très frustrant, de laisser tomber le conseiller municipal. D'autant plus que les élections sont du ressort du gouvernement fédéral et que c'est auprès des instances fédérales que

nous sommes intervenus pour que la municipalité d'Ascot soit clairement identifiée et reconnue. Il semble bien que notre offensive n'a rien donné."

Le conseiller Roy entend donc revenir à la charge auprès de ses collègues lors d'une éventuelle réunion du conseil municipal.

Précisant que la municipalité d'Ascot est la plus peuplée du comté de Mégantic-Compton-Stanstead, le représentant du secteur 4 s'explique mal que l'on puisse encore errer au niveau de l'identification.

"Surtout que nous sommes présentement en campagne électorale. Pour le gouvernement fédéral, la municipalité d'Ascot ne semble pas exister. Elle est pourtant la plus importante du comté."

Aide aux mésadaptés socio-affectifs dans les écoles de la région de Coaticook

Le CLSC n'est pas en mesure de satisfaire la commission scolaire

par Christian CARON
COATICOOK — C'est par l'intermédiaire du CLSC Albert Samson que la commission scolaire de Coaticook désire compter sur un intervenant qui viendrait en aide aux mésadaptés socio-affectifs.

Une demande en ce sens a déjà été acheminée au mois de mai dernier et accueillie favorablement par les dirigeants de cet établissement. Comme l'explique Gérard Tousignant, directeur général de la commission scolaire de Coaticook, on constate présentement un alourdissement de la clientèle socio-affective dans les écoles du territoire. "Et contrairement à d'autres commissions scolaires de l'Estrie, nous ne recevons aucun sup-

port de nature psycho-sociale de la part d'établissements ou du réseau du ministère de la Santé et des Services sociaux", de faire remarquer M. Tousignant.

Le CLSC Albert Samson se dit prêt à accorder une forme d'aide à la commission scolaire, sauf que l'organisme ne dispose pas des effectifs suffisants pour affecter une personne de façon régulière pour les besoins de la commission scolaire, c'est à dire une personne qui serait appelée à intervenir auprès des familles.

Lorsque des cas sont décelés à

l'école, il serait avantageux que le travailleur social intervienne auprès des parents. "Ici à l'école, le personnel en place peut faire sa part mais il faut comprendre que le jeune est à l'école 180 jours dans l'année, l'autre partie du temps il est à la maison", souligne le directeur général qui ne manquera certes pas de sensibiliser la ministre Thérèse Lavoie-Roux, qui devrait être de passage à Coaticook dimanche, à l'occasion de l'inauguration du CLSC Albert Samson.

M. Tousignant croit que la demande est justifiée si l'on prend

en considération que le ministère de la Santé et des Services sociaux préconise une désinstitutionnalisation et un retour des bénéficiaires dans leur milieu d'appartenance.

Le directeur général fait également ressortir le fait que le ministère favorise une politique visant à maintenir l'étudiant dans sa commission scolaire, dans son territoire. Or, faute de ressources humaines, plusieurs cas de mésadaptés sont plus souvent qu'autrement dirigés vers Sherbrooke. Une décision qui, il va sans dire, ne plait jamais aux parents ou au principal intéressé.

Rock-Island entend se servir d'un ancien droit de passage

ROCK-ISLAND (MD) — La Ville de Rock-Island entend se prévaloir d'un ancien droit de passage dans le but de dépanner le propriétaire d'un commerce enclavé à la suite de l'annulation d'un droit d'accès par un terrain privé.

Le droit de passage en question se situe le long de la rivière Tomifobia, entre l'ancienne quincaillerie Matériaux Trois-Villages et le Marché Bouchard IGA.

Le conseil municipal a été saisi d'une demande à ce sujet, présentée par le propriétaire du Marché Bouchard, M. André Bouchard, qui aimerait retrouver l'accès à son commerce.

Apparavant, M. Bouchard avait la permission de se rendre à son établissement en traversant un terrain privé. Cette permission a été annulée, enclavant du même coup l'accès au sous-sol du magasin.

Le conseil étudie donc la possibilité d'utiliser un droit de passage appartenant à la Ville, situé entre l'ancienne Maison des jeunes, aujourd'hui propriété de Réjean D'Arcy et l'ancienne quincaillerie de Laurier Tilton.

M. Tilton, un ancien inspecteur de la ville, sera avisé d'enlever un enclos qui serait situé le long



(Photo La Tribune par Maxime Doyon)

Voici l'endroit visé par la municipalité de Rock Island, qui veut se prévaloir d'un ancien droit de passage.

de l'emplacement que le conseil entend aménager avant l'hiver. D'ailleurs, le conseil a reçu une offre de service pour cet aménagement.

Baie des Sables: résidents pas intéressés à payer

LAC-MÉGANTIC (RV) — Aucun propriétaire en bordure de la rue Baie des Sables, à Lac-Mégantic, n'est intéressé à participer au financement d'un projet de réfection de cette artère.

C'est le constat qui ressort d'un questionnaire distribué aux propriétaires du secteur afin qu'ils choisissent parmi trois options de réfection et qu'ils expriment leur désir ou leur refus de participer au financement du projet.

Le directeur général Robert Charland a dévoilé les résultats

de la démarche. Ainsi, 94 des 125 propriétaires ont répondu à l'appel et aucun d'entre eux ne s'est montré favorable à une implication financière des propriétaires.

Encore plus étonnant, 42 répondants n'ont retenu aucune des options sur la table.

Reste maintenant aux élus à discuter de ces résultats et à prendre position dans ce dossier. Le directeur général a toutefois indiqué qu'une autre rencontre aura lieu prochainement avec les citoyens du secteur.

La Commission scolaire Lac-Mégantic est prudente sur le projet de piscine

par Richard VIGNEAULT
LAC-MÉGANTIC — Le conseil des commissaires de la Commission scolaire Lac-Mégantic a adopté une attitude de prudence devant l'invitation de la Ville de Lac-Mégantic pour participer à un comité sur le projet de construction d'une piscine publique.

A leur dernière réunion, les commissaires de la CSLM ont pris connaissance d'une demande du maire Jean-Guy Cloutier, invitant la Commission à prendre

part à un comité de six membres pour travailler sur ce dossier.

Dans sa lettre adressée à la présidente de la CSLM, Jeanne Bédard, le maire écrit: "comme il s'agit d'un dossier auquel se rattachent plusieurs de vos intérêts, nous apprécierions faire équipe commune afin de réaliser l'objectif visé qui est la construction d'une piscine". Il ajoute que "nous avons pensé à un comité de six membres, dont trois représenteraient la Commission scolaire. Le dit comité n'aura pas de

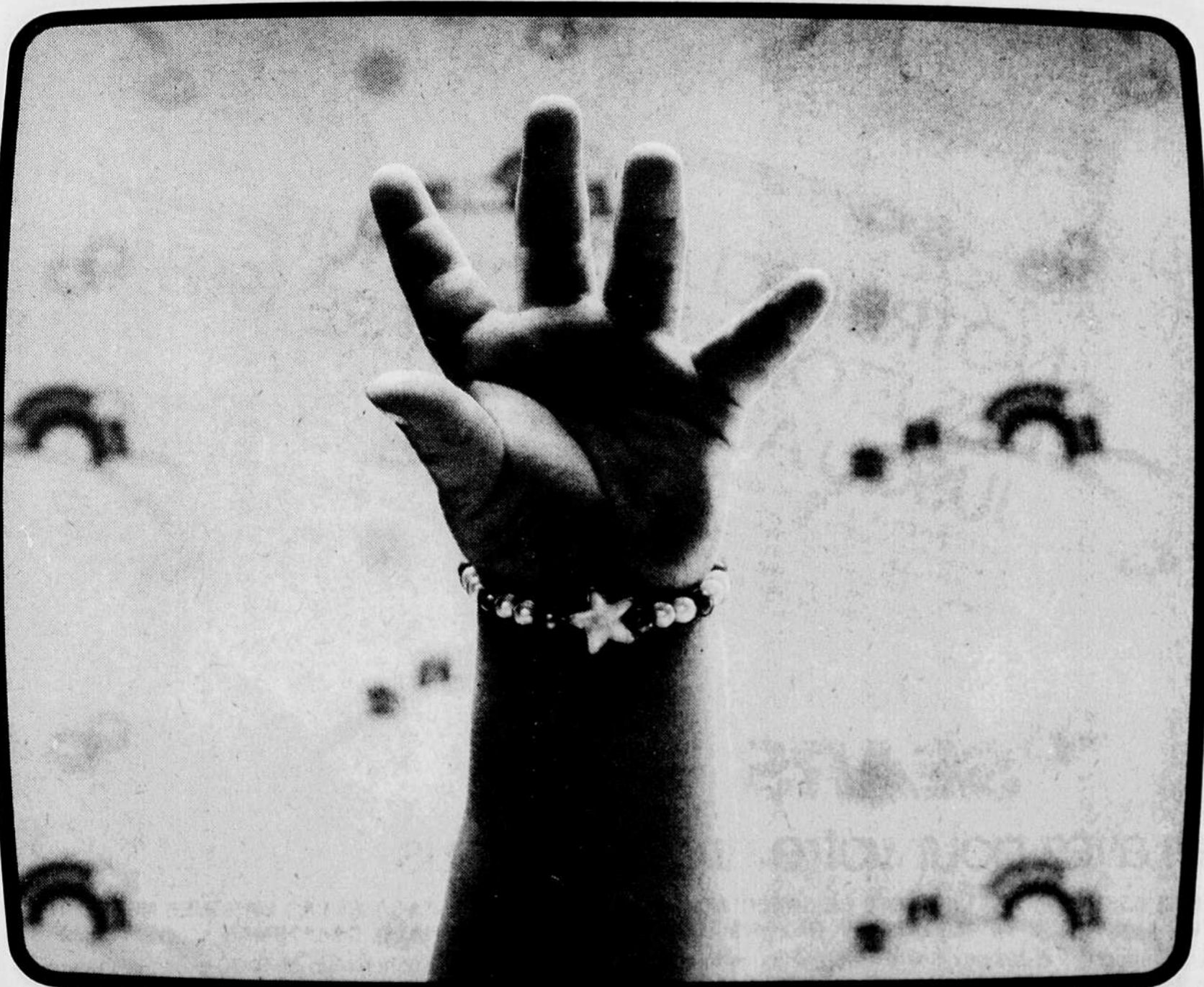
pouvoir décisionnel mais pourra proposer des ententes qui devront être amendées au niveau de chacun des conseils".

Avant de prendre une décision, les commissaires se sont réunis en comité plénier, à huis clos, pendant une trentaine de minutes, pour discuter de la demande. A leur sortie, ils ont convenu unanimement de mandater trois commissaires pour aller s'enquérir des attentes de la Ville envers la Commission. Il s'agit de la présidente Jeanne Bédard, et des

commissaires Jules Latulippe et Claire Boulanger.

"Il est prudent d'aller voir ce qui se passe", a indiqué Mme Bédard. Selon ses propos, ses collègues désirent en savoir davantage sur le projet de la Ville afin de s'impliquer.

Ce n'est qu'à la suite de cette première rencontre avec les représentants de la Ville, que la CSLM prendra position dans le dossier, lors de la prochaine réunion du conseil des commissaires.



QUE CEUX QUI ONT QUELQUE CHOSE À DIRE SUR LE DIVORCE LÈVENT LA MAIN

La vérité toute nue, racontée par ceux qui la vivent. Sujets d'actualité ou grands thèmes sociaux, Claire Lamarche laisse parler les principaux intéressés.

CE SOIR

La parole est aux grands brûlés.



Droit de parole
Vendredi 20 h et mardi 14 h

Réalisation: Marshall Johnson

LE MIEUX C'EST DE REGARDER



La population du Québec en l'an 2011 variera de 6,9 à 8 millions

QUÉBEC (PC) — La population du Québec en l'an 2011 variera de 6,9 à 8 millions, selon les derniers scénarios démographiques publiés par le Bureau québécois de la statistique.

Cette population sera beaucoup plus vieille, si on en croit le Bureau. De 9,7 pour cent qu'elle constitue actuellement, la proportion de citoyens âgés de 65 ans et plus passera à 16 pour cent, peut-être même à 17,1 pour cent, selon le scénario retenu.

Cette nouvelle structure des âges aura d'importantes répercussions sur le marché du travail. Il y aura de moins en moins de jeunes entrant sur le marché du travail, et de plus en plus de travailleurs âgés.

En 2011, le nombre de décès augmentera jusqu'à 70.000 par

année, 23.000 de plus qu'en 1986. Le Bureau fait remarquer que dans la majorité des scénarios qu'il a préparés, le nombre de décès au Québec surpassera le nombre de naissances dès l'an 2006.

Les hypothèses de fécondité prévues par le Bureau varient de 1,2 à 1,8 enfant par femme en âge de procréer, c'est-à-dire nettement en-deçà du niveau de remplacement des générations qui est de 2,1 enfants par femme nubile.

Le taux actuel est de 1,4 enfant par femme.

Le groupe des 15-39 ans, qui est responsable de la presque totalité des naissances, ne représentera plus que 31 pour cent de la population en 2011. Ce groupe forme actuellement 46 pour cent des Québécois.

Entente FTQ-CSN: le Conseil des métiers de la construction "drôlement désappointé"

par Lia LEVESQUE

MONTREAL (PC) — Le Conseil provincial des métiers de la construction est "drôlement désappointé" de l'entente entre la FTQ-Construction et la CSN, leur permettant de négocier à deux face à l'Association des entrepreneurs.

Dans une entrevue avec la Presse Canadienne, le président-directeur général du Conseil provincial, M. Maurice Pouliot, a accusé la FTQ de "ne pas respecter sa parole" en s'associant avec la CSN-Construction, écartant ainsi le Conseil provincial.

La CSN et la FTQ-Construction ont signé mercredi une entente dans laquelle ils s'engagent à déposer des demandes syndicales communes face à l'employeur, l'Association des entrepreneurs en construction.

Les deux associations représentent ensemble une majorité des 110.000 ouvriers de la

construction, soit 57 pour cent.

M. Pouliot n'a pas ménagé ses mots, hier, à l'endroit des deux autres formations syndicales. "C'est une grande déception. La FTQ a toujours dénoncé la CSN-Construction. C'est un coup qu'on s'est fait faire."

Il s'interroge même sur le sérieux et la légalité de cette entente "entre la CSN et la FTQ-Construction. La FTQ avait déjà signé une autre entente avec le Conseil provincial, en novembre 1987.

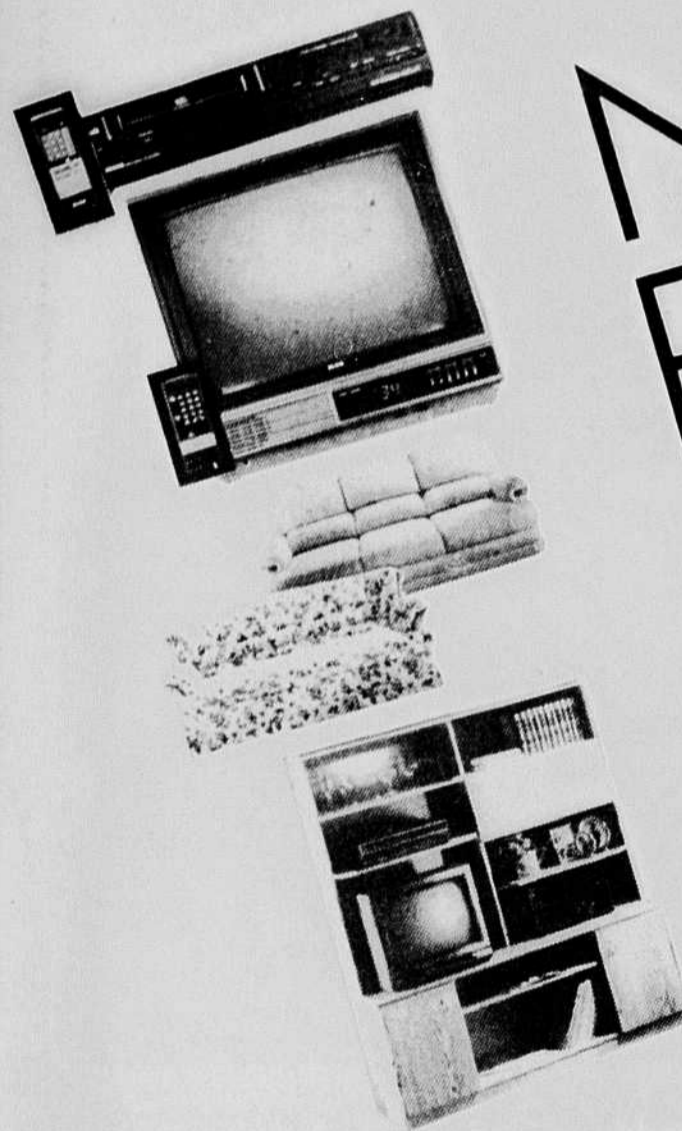
Dans cette entente, il était convenu de prolonger d'un an le décret de la construction. Il était aussi mentionné que la négociation avec l'employeur devait débiter en novembre, pour ce qui est des tables particulières — sujet ne touchant que certains métiers de la construction — et en février, pour ce qui est des clauses communes (salaires, retraite et autres).

Sécurité du revenu

Le Conseil provincial refuse de se joindre aux deux autres grands — à trois, ils représenteraient près de 90 pour cent des ouvriers — principalement à cause de la revendication concernant une politique de sécurité du revenu.

La CSN et la FTQ veulent négocier cette politique pour tous les ouvriers, tandis que le Conseil provincial veut la négocier par métier ou occupation, prétextant que les conditions de travail ne sont pas les mêmes pour tous.

La politique de sécurité du revenu consiste en un supplément de revenu versé aux ouvriers qui sont en chômage. L'argent qui serait versé aux ouvriers proviendrait d'un fonds entièrement constitué de contributions de l'employeur.

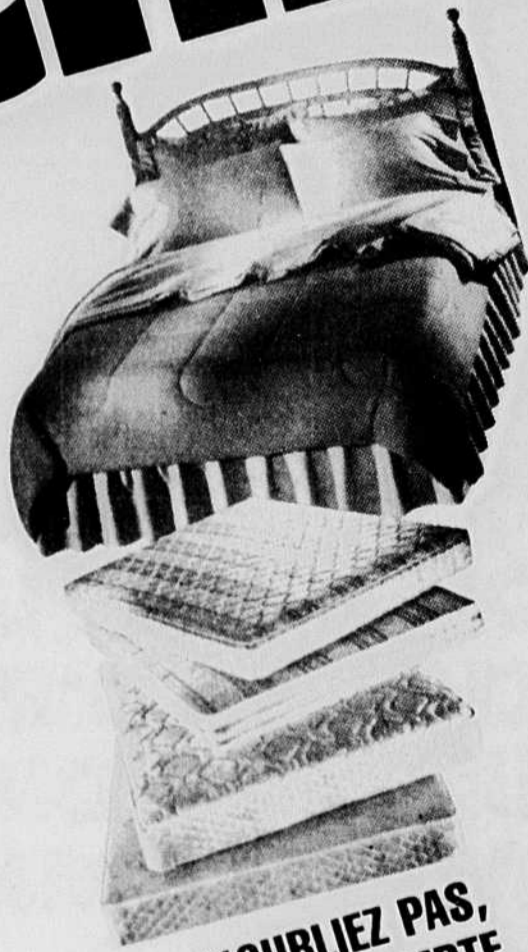


NI
PAIEMENT
NI FRAIS
DE CRÉDIT
AVANT LE
1^{er} MARS 1989

SUR APPROBATION
DU SERVICE
DE CRÉDIT

CHEZ

SEARS



N'OUBLIEZ PAS,
JAMAIS D'ACOMPTE
À PAYER
CHEZ SEARS

Offre s'appliquant à tout
article de 200\$ et plus, des
rayons ameublement*,
appareils ménagers*, et
audio-vidéo*. Renseignez-
vous à votre magasin Sears.
L'offre se termine le
samedi 5 novembre 1988.



NOTRE RÉCLAME
DES ÉTOILES SE POURSUIT
JUSQU'AU 5 NOVEMBRE 1988

CETTE SUPER OFFRE S'APPLIQUE AUX ARTICLES SUIVANTS:
Ameublement: mobiliers de salon, de salle à manger, de chambre à coucher, meubles d'appoint, literie, coins-repas, moquettes, tapis orientaux, carpettes, revêtements de sol lisses, décoration sur mesure.
Appareils ménagers: cuisinières, tables de cuisson encastrées, hottes, lave-vaisselle, presses à ordure, fours à micro-ondes, laveuses, sècheuses, réfrigérateurs, congélateurs, machines à coudre, machines à coudre, machines à écrire, aspirateurs, appareils-photo, classeurs, chaînes stéréos, équipement audio portable, lecteurs compacts et magnétoscopes.
Audio-vidéo: téléviseurs, chaînes stéréos, chaînes stéréos, chaînes stéréos, chaînes stéréos, chaînes stéréos.
*Sauf lustres, ventilateurs de plafond et tentures prêtes à poser.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU
REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES
MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE
DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "Était" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Sherbrooke, Carrefour de L'Estrie, 563-9440. Copyright Canada, 1988, Sears Canada Inc.

QUÉBEC

Lorsque les Québécois recherchent une information

Seulement 17% choisissent la bibliothèque

par Johanne LENNEVILLE

MONTREAL (PC) — Lorsqu'ils recherchent une information, les Québécois vont plutôt s'acheter des livres ou consulter des gens de leur entourage avant d'avoir recours aux services offerts dans une bibliothèque.

Voilà ce que révèle un sondage Sorecom effectué pour le compte de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED) et dont les résultats ont été dévoilés hier à l'occasion du colloque de l'organisation sous le thème "L'usager d'abord".

Cette enquête menée auprès de 1,003 personnes de plus de 18 ans, entre le 19 et le 28 août, indique que, pour la recherche d'information, 29 pour cent des gens optent d'abord pour l'achat de livres et de revues, 26 pour cent pour la consultation d'une source

personnelle (amis ou connaissances) et 24 pour cent pour celle d'un spécialiste, alors que seulement 17 pour cent choisissent la bibliothèque.

Les gens qui fréquentent les bibliothèques le font d'abord pour leur culture personnelle et leurs loisirs (63 pour cent), tandis que 30 pour cent le font surtout pour le travail ou les études.

Par ailleurs, note le sondage, 47 pour cent des Québécois d'âge adulte ne fréquentent jamais les bibliothèques. Cela veut dire que 53 pour cent ont visité la bibliothèque au moins une fois dans

l'année, soit un pourcentage relativement élevé, considère le président-directeur général de Sorecom, M. René Pelletier.

Les principales raisons invoquées pour ne pas aller à la bibliothèque sont qu'on n'aime pas la lecture ou parce qu'on manque de temps et d'intérêt.

Les plus grands usagers des bibliothèques sont les professionnels et techniciens (33 pour cent), les anglophones (21 pour cent) et les allophones (23 pour cent), de même que les résidents de Montréal (20 pour cent contre 13 pour cent en région). Ces utilisateurs sont en moyenne plus jeunes, plus scolarisés et plus fortunés que l'ensemble de la population québécoise de 18 ans et plus.

Notons que ce sondage comporte une marge d'erreurs variant entre 1,3 et 3 pour cent.

Selon le président de l'ASTED, M. Hubert Perron, il faudra penser à développer le réseau des bibliothèques en milieu scolaire de façon à ce que les jeunes puissent se rendre compte que la bibliothèque n'est pas destinée uniquement aux loisirs.

"La mission des bibliothèques comme milieu d'information,

d'éducation ou comme objet pouvant aider au travail n'est pas encore dans les moeurs des Québécois, et cela tient à la faiblesse du réseau des bibliothèques scolaires, estime M. Perron.

Constate-t-il cependant une amélioration de la fréquentation

des bibliothèques au cours des dernières années ? Oui, dit-il, mais il reste encore à faire. Selon lui, 53 pour cent des gens qui visitent les bibliothèques au moins une fois dans l'année ce n'est pas énorme, contrairement à ce que déclare le président de la firme de sondage Sorecom.

Ryan prêt à rencontrer l'ANEQ si celle-ci veut discuter d'éléments nouveaux

QUÉBEC (PC) — Le ministre de l'Éducation Claude Ryan est prêt à rencontrer l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) si celle-ci veut discuter d'éléments nouveaux.

C'est ce qu'il a déclaré hier à l'Assemblée nationale, en répondant aux questions du leader de l'Opposition François Gendron.

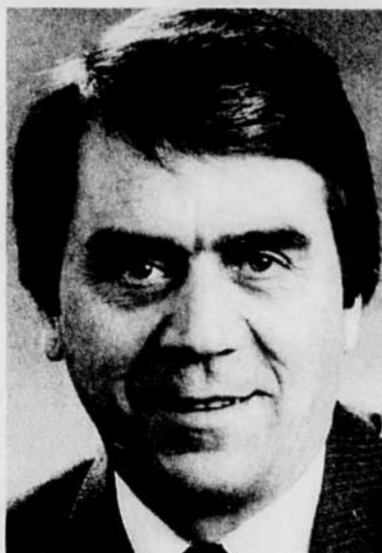
M. Ryan a noté qu'il a eu une rencontre de deux heures avec l'ANEQ, il y a 10 jours. Il a aussi révélé qu'il avait eu une autre rencontre de deux heures mercredi soir avec des dirigeants d'associations d'étudiants universitaires de huit établissements différents qui ont "choisi d'adopter

une ligne de conduite responsable".

M. Gendron, de son côté, a révélé qu'une trentaine d'institutions sont touchées, que les associations d'étudiants vont se réunir à nouveau samedi pour décider de l'opportunité de déclencher une grève générale illimitée. Il a prétendu que les étudiants aimeraient peut-être que M. Ryan les rencontre moins et qu'il agisse un peu plus.

"Une chose est sûre, a rétorqué M. Ryan. Nous ne pouvons pas faire connaître une réforme tant que les éléments essentiels n'en ont pas été arrêtés, avec l'approbation de toutes les instances compétentes du gouvernement."

M. Ryan a répété qu'il avait de bonnes raisons de penser que son ministère pourra publier un énoncé de principe d'ici la fin de l'année.



François Gendron

Le PLQ se penche sur les problèmes d'éducation

QUÉBEC (PC) — En pleine crise qui paralyse plusieurs collèges québécois, le Parti libéral du Québec se penchera sur les problèmes d'éducation à la réunion de son Conseil général samedi et dimanche, à Montréal.

Au programme de cette rencontre automnale, il y aura une assemblée plénière consacrée aux différents problèmes de l'éducation et notamment au financement des universités.

Par ailleurs, les délégués du Conseil général du PLQ seront saisis d'une trentaine de résolutions à caractère politique. Elles sont censées être débattues dimanche.

La moitié d'entre elles concernent l'environnement. Les militants libéraux veulent notamment que le budget du ministère de l'Environnement soit augmenté de façon à ce qu'il puisse remplir convenablement ses obligations.

Dr Peter O'Donnell médecin vétérinaire

C'est avec plaisir que le Dr Peter O'Donnell annonce l'ouverture de l'HOPITAL VETERINAIRE CENTRE KING au 58, Lomas à Sherbrooke. Le Dr O'Donnell a pratiqué la médecine vétérinaire à Richmond pendant les 17 dernières années.

Les consultations se font sur rendez-vous. Composez:

822-2204



43032x

Résidentiel et édifices publics NETTOYAGE

Division Lujoli Inc.

TAPIS U.N.

Compétence et satisfaction garantissent la marque de vrais professionnels. Estimation gratuite.

Sherbrooke 563-4736 Lac-Mégantic (819) 583-5993



10224x

LOUEZ DE TOUT

569-9548 LOCATION MARTINEAU

Dépositaire: souffleuse à neige Honda 2456, rue King ouest



ÇA VOUS GÊNE?

Janette Bertrand, elle, ne se gêne surtout pas pour parler des sujets que personne n'ose aborder en public.

CE SOIR

La fréquence des rapports sexuels dans le couple: Janette en discute et reçoit vos appels. Une émission spéciale de 2 heures.



Parler pour parler

Vendredi 22 h et dimanche 20 h

Réalisation: Robert Lachapelle

LE MIEUX C'EST DE REGARDER



En vigueur du 27 au 30 octobre inclusivement

OUVERT

7 JOURS SUR 7

NOUVELLE ADMINISTRATION

VENTE EXCEPTIONNELLE

PLANTES SUSPENDUES

RABAIS JUSQU'À

50%

FOUGÈRE

Rég. 19.95

4.95



ARAIGNÉE LIERRE SUÉDOIS ZEBRINA

Rég. 19.95

9.95



15% sur TOUTES LES AUTRES PLANTES EN SERRE

2551 King est FLEURIMONT

LE PALAIS DES FLEURS

564-7080

43760

Seul ou en groupe
achetez dès maintenant
VOTRE BILLET à 150 \$
de la Fondation des
Amis de L'HÔTEL-DIEU
et courez la chance de
gagner un ou plusieurs
de ces incroyables prix

LA FONDATION
DES AMIS DE
L'HÔTEL-DIEU
DE SHERBROOKE INC.



IMPORTANT: Le nombre de billets
est limité à 2000
Les fonds recueillis contribueront à l'achat d'un TOMOGRAPHE AXIAL (CT-SCAN)

1^{er}
prix

**Une
maison
neuve**



PORTES OUVERTES
samedi de 10 heures à 21 heures
dimanche de 13 heures à 17 heures

de Pierre Sirois Construction, modèle "Le Futuriste"

située au 3840, rue Léon-Marcotte (secteur St-Charles-Garnier)

80 800,00 \$

Le tirage aura lieu
le mercredi 9 novembre 1988, à 20h30
à la Salle d'Armes "B" du Motel Le Baron
de Sherbrooke

Écrivez ou téléphonez à:
Mme Luce Boivin
Fondation des Amis de l'Hôtel-Dieu
555, rue Murray
Sherbrooke (Québec) J1G 2K8

822-6754

POINTS DE VENTE:
Les magasins Provigo de Sherbrooke,
Fleurimont et Rock Forest
Les succursales régionales de la Banque nationale
La Caisse d'économie des Cantons

2^e
prix

Voiture Excel 1988
Hyundai de l'Estrie

8 300 \$

3^e
prix

Appareils ménagers
SEARS — de premier choix:

- Réfrigérateur Kenmore 80878 1 350 \$
- Cuisinière Kenmore 68088 920 \$
- Lave-vaisselle Kenmore 78390 780 \$
- Four micro-ondes Kenmore 88447 550 \$

4^e
prix

Deux billets d'avion
Voyage Orford et Air Canada

Toute destination en Amérique du Nord
(Canada - États-Unis)
valeur promotionnelle
de 1 000 \$ chacun

2 000 \$

5^e
prix

Oeuvre d'art
du peintre André Philibert

Gracieuseté de Luc Grimard
entrepreneur en construction

1 100 \$

6^e
prix

Bon d'achat
Boutique Classique Catherine

Vêtements pour dames

500 \$

7^e
prix

Bon d'achat
Boutique Pour Lui

Vêtements pour hommes

500 \$

Permis R.L.C.O. 6215-88

CHT 63
RADIO
LA SUPER STATION

CITE-FM
102.7

K900

Télé 7
Sherbrooke

la tribune

PIERRE SIROIS CONSTRUCTION 1005, rue Orford Sherbrooke, Qc 566-0264	CHARTIER JEAN NIL 423 - 10 ^e Rang Windsor, Qc 845-7341	MOTEL LE BARON 3200, rue King Ouest Sherbrooke, Qc 567-3941	LES DISTRIBUTEURS ARMSTRONG 266, rue Aberdeen Sherbrooke, Qc 563-7171	CONSTRUCTION YVON LAPERLE 790, Des Vétérans Rock Forest, Qc 564-8042	CONWAY & MARTEL 2000, rue Prospect Sherbrooke, Qc 565-7676	LES INDUSTRIES IKO LTEE Bury, Qc 872-3219	PRODUITS CIMENT WINDSOR 390 - 10 ^e Avenue Sherbrooke, Qc 569-9571	CUISINE DENLA 200, rue Roy Desauville, Qc 864-4261
HYUNDAI DE L'ESTRIE 4500, boul. Bourque Rock Forest, Qc 564-0777	NIVELLEMENT CLAUDE LANGLOIS 1267, rue Aéroport Fleurimont, Qc 566-0710	LAUR LUMINAIRE 2845, rue King Ouest Sherbrooke, Qc 566-2323	CONSTRUCTION BELLEAU 1415, Place Couturier Fleurimont, Qc 564-1462	IMPRIMERIE GAUVIN & ASSOCIÉS 906, rue Galt Est Sherbrooke, Qc 562-3803	WESTBURN QUÉBEC INC. 1255, rue Queen Nord Sherbrooke, Qc 562-2662	PLOMBERIE JEAN-PIERRE HAMEL 675, rue Chénier, C.P. 1560 Rock Forest, Qc 564-3444	DOW CHEMICAL 1715, rue Haggerty Drummondville, Qc (514) 735-1151	BÉTON SHERBROOKE C.P. 186 Sherbrooke, Qc 822-3112
SEARS CANADA 3150, boul. Portland Sherbrooke, Qc 563-9440	BOUTIQUE CLASSIQUE CATHERINE 235, rue King Ouest Sherbrooke, Qc 567-8545	TOULOUSE EXCAVATION 2377, rue King Est Sherbrooke, Qc 564-7018	CENTRE DE TAPIS COUTURE INC. 820, rue Wellington Sud Sherbrooke, Qc 566-7111	VOYAGE ORFORD INC. ET AIR CANADA 303, rue King Ouest Sherbrooke, Qc 565-2453	DISTRIBUTION SHERMAT INC. 1248, rue Galt Est Sherbrooke, Qc 569-6662	ROBERT & ROBERT LTEE C.P. 120 St-François Xavier de Brompton, Qc 845-2731	GÉRARD PARADIS ENR 3555, chemin Albert Mines R.R. 1 Sherbrooke, Qc 563-1739	ALUMINIUM LUC FAUTEUX 3665, rue King est Fleurimont, Qc 821-2109
NOTAIRE ARMAND BOLDUC 403 - 32, rue Wellington Sherbrooke, Qc 563-6833	BOUTIQUE POUR LUI 111, rue Wellington Nord Sherbrooke, Qc 567-7644	ACOUSTIQUE GRENIER & BERNARD 1002, rue Deschailions Sherbrooke, Qc 562-8667	GUY DEMERS 139, rue Jean Talon Sherbrooke, Qc 569-6055	GRUPE MABURCO 266, rue Aberdeen Sherbrooke, Qc 563-7171	LUC GRIMARD ENTREPRENEUR 1005, rue Orford Sherbrooke, Qc 566-0264	EUGÈNE FRANCOEUR R.R. 4 Sherbrooke, Qc 569-9571	JACQUES BLANCHARD (Arpenteur-Géomètre) 2984, Des Chênes, app. 206 Sherbrooke, Qc 564-3063	LUMBERLAND INC. 5711, boul. Bourque C.P. 180 Rock Forest, Qc 563-0220

QUÉBEC

Abus dans des centres d'accueil: Québec s'efforce de corriger la situation

par Bernard RACINE
QUÉBEC (PC) — Le ministre de la Santé connaît la situation de quelques centres d'accueil pour personnes âgées et s'efforce d'aider ces centres et de corriger la situation, a affirmé hier Mme Thérèse Lavoie-Roux.

La ministre répondait alors à l'Assemblée nationale à la députée de Johnson Mme Carmen Juneau qui s'informait quand le ministre se décidera à agir pour mettre fin aux abus commis dans certains centres d'accueil envers les personnes âgées.

Mme Lavoie-Roux a tout de suite reconnu que Mme Juneau référait à un article paru le jour même dans La Presse au sujet de la situation au Centre d'accueil Denis-Benjamin-Viger, à l'île Bizard.

L'article rapportait une conférence de presse tenue par des employés de l'établissement qui rapportaient les abus commis dans cet établissement: nourriture incorporée à la soupe pour sauver du temps; les couches mises aux personnes âgées parce qu'on n'a pas le temps de les conduire aux toilettes, le coucher à 17h30, etc.



Thérèse Lavoie-Roux

Cette situation, a expliqué Mme Lavoie-Roux, tient au fait que les personnes hébergées dans certains centres sont devenues avec les années des "patients lourds". C'est pour régler cette situation que son ministère a consenti l'an dernier un budget additionnel de \$70 millions en trois ans aux personnes âgées.

Elle a révélé qu'elle attend sous peu le rapport d'une enquête menée par un comité des abus menés à

l'endroit des personnes âgées.

A l'extérieur de la Chambre, Mme Lavoie-Roux a discuté plus longuement du problème de l'alourdissement des clientèles de personnes âgées ainsi que du cas particulier du centre Denis-Benjamin-Viger.

Il s'agit d'un centre d'hébergement public assez moderne qui a une clientèle de 125 personnes dont 55 sont devenues des "patients lourds" dont certains ne devraient plus se trouver dans cet établissement.

Le ministère a pensé un moment à transférer une partie des patients lourds vers des établissements exclusivement destinés aux soins prolongés mais les patients et quelquefois les familles s'y sont opposés.

Mme Lavoie-Roux a énuméré d'autres mesures destinées à régler le problème comme un centre d'hébergement de 160 places en soins prolongés actuellement en construction à Dollard-des-Ormeaux et qui sera prêt l'an prochain.

De plus, en attendant, des démarches ont été entreprises en vue de transférer des cas lourds à l'hôpital des vétérans, à Ste-Anne de Bellevue.

L'ouverture des supermarchés le dimanche

Provigo approuve d'emblée pendant que ses travailleurs promettent une lutte farouche

par Lia LEVESQUE

MONTREAL (PC) — Pendant que les Travailleurs unis de l'alimentation s'opposent farouchement à l'ouverture des supermarchés de 11h à 17h le dimanche, Provigo, lui, approuve d'emblée l'idée.

Le président-directeur général de Provigo Distribution, M. Yvan Bussièrès, y voit enfin la solution pour réinstaurer l'équité entre les commerçants, tout en permettant aux consommateurs une plus grande flexibilité d'horaire.

Les syndiqués de l'alimentation, eux, ne voient pas la proposition du ministre de l'Industrie et du Commerce Pierre MacDonald du même oeil.

Hier en conférence de presse, les Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) se sont dits prêts à la grève générale pour garder ce jour de congé. Ils accusent le gouvernement de céder aux pressions des marchands qui ne veulent que "faire la piastre".

"Toutes nos conventions collectives, ou presque, interdisent le travail le dimanche." Les TUAC ont signé 700 contrats de travail dans le domaine de l'alimentation. "Imaginez le nombre d'affrontements inutiles que cela va créer", écrivent-ils, au nom de leurs 35.000 membres.

M. Bussièrès, de Provigo Distribution, croit possible, lui, de s'entendre avec les travailleurs. "Je ne pourrai pas les convaincre en une heure mais, en leur apportant des arguments économiques, ils vont raisonner comme on raisonne."

Une sécurité d'emploi

Selon lui, l'ouverture des supermarchés le dimanche de 11h à 17h est "comme une sécurité d'emploi" pour les travailleurs. Son raisonnement est le suivant: depuis des années, les supermarchés perdent \$800 millions par an, soit l'équivalent de 150 supermarchés de moyenne ou grande taille, ou de 5.000 à 6.000 emplois qui disparaissent, à cause de la perte de marché.

En ouvrant à leur tour le dimanche, les supermarchés pourront récupérer en 10 ans la part de marché perdue au fil des ans.

M. Bussièrès s'est montré discret sur la façon dont il s'y prendra pour convaincre les employés d'accepter de travailler le dimanche.

Actuellement, des 22.000 employés de Provigo Distribution, environ 10.000 sont membres des TUAC. Environ 175 supermarchés Provigo sont syndiqués.

Sera-t-il prêt à offrir des primes à ceux qui travailleront le dimanche, comme cela est le cas au Groupe Jean Coutu, par exemple? "Je ne veux pas m'avancer. Ça se fait ailleurs. On le fait pour nos travailleurs de soir, dans les entrepôts de distribution. Ça peut être un moyen, on verra."

M. Bussièrès ne songe pas à embaucher des employés à temps partiel uniquement pour le dimanche. Il pense plutôt à étaler les horaires sur sept jours avec les mêmes effectifs. Il n'est pas question que les employés travaillent les 52 dimanches de l'année.



achat prime

Samedi Seulement

"PALMOLIVE"

SAVON EN BARRE

2 barres + 1 en prime.
 130 gr. (Quantité: 144)
 2 par client.

Samedi seulement

.99

GANTS AJUSTABLES DOUBLES

Doublure tricot d'acrylique.
 Extérieur nylon spandex.
 Choix de teintes

Samedi seulement

7⁰⁰

BAS-CULOTTE

Beige ou épice.
 Paquet de 10 paires.

Samedi seulement

3⁹⁹ pqt

DOUILLETTE

Pour lit jumeau ou double.
 Uni ou imprimé.

50%

POUR ENFANTS

DORMEUSE

Polyester / acrylique.
 Tailles: 1-2-3.

Samedi seulement

\$9

COUCHES JETABLES

Tailles: moyenne ou grande

\$7⁴⁹



CÂBLES D'APPOINT

8 pieds de long
 jauge 10

5⁹⁹

Des bas prix...et tellement plus à découvrir!

